

Le Quinzième

jour du mois

RÉDIGÉ EN NOUVELLE ORTHOGRAPHE

Mensuel de l'université de Liège - Du 15 mars au 4 avril 2000 - n° 92



sommaire

■ Manifestation contre l'Autriche

Le nouveau gouvernement autrichien a provoqué de nombreux mouvements de protestation aux quatre coins de l'Union européenne. L'université de Liège, de concert avec les autres universités francophones, a rassemblé dans un même élan d'indignation plus de 2 500 personnes ce vendredi 4 février.

Analyse de Jean Beaufays, professeur de science politique

page 2

■ Energie

Bernard Thiry, professeur à la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales de l'ULg, vient d'être promu à la direction administrative et financière de la Commission de régulation d'électricité et du gaz (CREG). Poste très important puisqu'il devra conduire la prochaine libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité.

Ambition

page 5

■ Télévie

Cette année, le FNRS a tracé de nouveaux axes de recherche en matière de cancérologie. L'étude comparative entre les cellules souches du système nerveux et celles de la moelle osseuse en est un. Projet ambitieux qui nécessite des moyens financiers à la mesure du défi. L'opération Télévie, qui permet chaque année le financement de chercheurs, apporte ainsi sa pierre à l'édifice de la recherche.

Activités

page 6

■ Cellule emploi

L'ULg soutient les étudiants diplômés - ou en passe de l'être - dans leur recherche d'un emploi. Informations, aide à la rédaction d'un CV, séminaires ou autres formations sont proposés à tous ceux qui vont tenter le grand saut. À vos marques

page 10

■ André Delvaux

Le ciné-club de l'Université, le Nickel-odéon, a l'honneur de recevoir le 30 mars prochain le réalisateur de *Femme entre chien et loup*. Le cinéaste belge évoquera la thématique de "l'auteur et ses fantômes" dans une conférence qui précèdera la projection de *Rendez-vous à Bray*.

Affiche

page 10



L'ULg et l'UWEL offrent un tremplin aux étudiants

Cap sur l'entreprise

Mieux orienter les étudiants pour mieux répondre à la demande du marché de l'emploi, tel est l'objectif de l'Union wallonne des entreprises de Liège. Dans cette optique, elle lance en collaboration avec l'université de Liège un parrainage en entreprise pour les étudiants de deuxième cycle. Et pour mettre encore plus de chances du côté des jeunes diplômés, les administrations publiques seront également conviées à cette généreuse initiative qui vise notamment à faciliter la transition entre l'université et le monde du travail.

propos

L'engagement des intellectuels, ou plus exactement leur absence d'engagement dans la vie politique de ces dernières années, a fait naguère l'objet d'une polémique assez vive dans la presse française. D'éminents savants, d'obscurs chercheurs, des "nouveaux philosophes" ont échangé nombre d'arguments où apparaissait en filigrane la nostalgie d'une époque révolue, celle où Sartre polémiquait avec Aron, celle où Jean-François Revel dénonçait *La Cabale des dévots*. C'est que, fidèle à la tradition française héritée de Zola, l'intellectuel s'est souvent engagé pour de "bonnes causes".

Précisément, le furent-elles toujours ? Chacun garde en mémoire les prises de position de nombre d'intellectuels de gauche, dont Sartre n'était que le plus connu, compagnons de route d'un parti communiste parmi les plus stalinien d'Europe occidentale. De même, on n'a pas oublié le pacifisme béat d'Alain alors que l'Allemagne réarmait et réoccupait la Rhénanie, ni le fascisme affiché de Drieu la Rochelle.

Devant de telles bévues, faut-il corriger la définition de l'intellectuel que donne Pierre Bourdieu, selon qui ce dernier « a un peu plus que la moyenne accès à la vérité sur le monde social » ? Ou au contraire, en tirer toutes les conséquences ? C'est-à-dire demander aux clercs une information documentée sur les questions de société.

Le citoyen n'est-il pas en droit, en effet, d'exiger une vulgarisation scientifique de qualité afin d'enrichir le débat d'idées, seul à même de former une opinion publique digne d'un Etat démocratique ? La solution consisterait peut-être, pour les intellectuels qui le désirent, à conjuguer une position professionnelle d'expert et un engagement personnel de citoyen.

La rédaction

En quinze mots

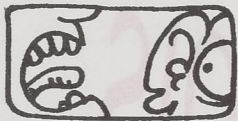
A l'initiative de la Fédération des étudiants de l'université de Liège (Fédé), le gouvernement wallon au grand complet rencontrera les étudiants ce vendredi 24 mars, de 12h à 14h aux amphithéâtres de l'Europe. Occasion de développer le "Contrat d'avenir pour la Wallonie". Tour de table et débats en perspective.

Voir page 4



Entre les lignes

L'écho de l'écho

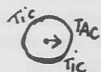


Apartheid scientifique

Bonaventure Mve-Ondo, directeur du bureau régional Afrique de l'Aupelf et ancien recteur de l'université de Libreville au Gabon, interviewé par *Le Matin* (22/2), à l'occasion de son passage à l'ULg, sur la situation catastrophique de la recherche scientifique en Afrique. Une seule comparaison : 0,5% de la production scientifique mondiale est d'origine africaine contre... 56% des Etats-Unis ! C'est le Nord qui impose ses priorités en matière d'environnement, d'urbanisme, de nouvelles technologies, de recherche fondamentale tandis qu'un continent entier, dont on dit qu'il sera le plus peuplé dans 20 ans, est condamné à la marginalisation, infantilisé. Pourtant les scientifiques africains ne sont pas sans atouts, estime B. Mve-Ondo : Si leur disque dur tombe en panne, ils n'attendront pas l'aide d'un hypothétique service après-vente pour prendre leur tournevis. Leur ingéniosité compense souvent les défaillances techniques. Ils connaissent les besoins de la population et sont à même de définir les projets qui aboutiront à une plus-value pour la société. Si la science tend à l'universalité, elle ne peut gagner qu'en se nourrissant d'une diversification des raisonnements et des cultures.

Euthanasie

Il nous paraît insupportable que cet acte de solidarité ultime accompli par un médecin dans les conditions précises de la législation proposée puisse être assimilé à l'horreur du meurtre. Nous considérons au contraire que la légalisation d'un tel acte constituerait un signe de maturité des démocraties. Ce qui fragilise le plus aujourd'hui l'interdit du meurtre, c'est sa banalisation. Il y a péril à tout confondre dans la même notion (...). Au moment où le meurtre véritable semble ne plus devoir être excusé, il faut, en toute cohérence, également dire ce que n'est pas un meurtre. Jusqu'à récemment, Pinochet était un "ancien chef d'Etat", et le médecin se livrant à l'euthanasie un "meurtrier". C'était le monde à l'envers. Carte blanche des philosophes Edouard Delruelle de l'ULg et Guy Haarscher de l'ULB ("L'euthanasie est-elle un meurtre ?") dans *Le Soir* (24/2).



Rythmes scolaires

Le professeur de pédagogie Marcel Crahay, interrogé par *La Libre Belgique* (25/2) sur les rythmes scolaires : Si on base la réponse sur la chrono-biologie, mieux vaudrait disperser et donc enseigner sur six jours, samedi matin compris. Cela dit, il ne faut pas oublier le bien-être affectif des familles. Si réduire la charge scolaire des enfants permet aux familles de faire des choses intéressantes avec leurs enfants, le bénéfice peut être précieux. La question est donc : que vont faire les familles du temps qu'elles gagnent le samedi matin ? Autre question : la pression ne vient-elle pas des familles favorisées ?

Trois questions à Jean Beaufays

Le politologue Jean Beaufays est professeur ordinaire à la faculté de Droit de l'ULg. Il nous livre ici ses impressions après

l'arrivée au pouvoir, en Autriche, du parti d'extrême droite de Jörg Haider.

Le Quinzième jour : En tant que politologue, quelle analyse faites-vous de la situation créée en Autriche par l'arrivée au pouvoir d'un parti d'extrême droite ?

Jean Beaufays : C'est la première fois, depuis 1945, qu'un parti fasciste accède massivement au pouvoir dans un pays européen : voilà la première constatation, dont on ne peut se dissimuler la gravité. Cela ne concerne pas seulement l'Autriche mais tous les pays de l'Union européenne, en vertu même de la supranationalité qui prévaut au sein des Quinze. Deuxième constatation : comme en janvier 1933 en Allemagne, un parti démocratique a servi de marchepied à un parti d'extrême droite. Dans ce cas de figure, c'est toujours l'extrémisme qui l'emporte : le chancelier Schüssel sera "débordé" par Haider. Enfin, et ce sera ma troisième réflexion, il est impératif de se souvenir que, pour différentes raisons – notamment l'installation de la guerre froide au lendemain du second conflit mondial –, le travail de dénazification ne s'est jamais fait en Autriche. Ce pays s'est toujours présenté comme la première victime de Hitler alors qu'il en a été le premier complice. On peut dès lors se demander si le suffrage universel, pierre angulaire de toute démocratie politique, n'y est pas un peu vicié.

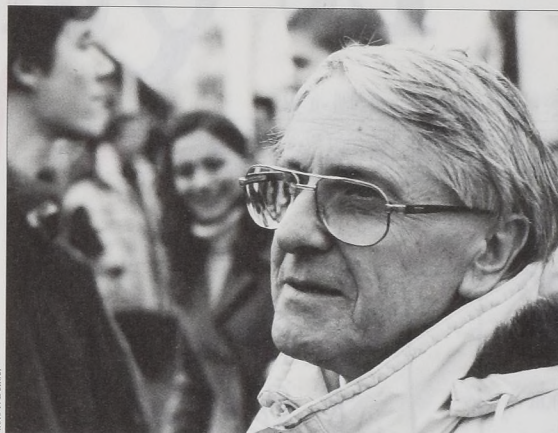


Photo F. Danciel

Le Q. J. : Voilà un diagnostic qui ne prête guère à l'optimisme. Irez-vous jusqu'à dire que Haider est le clone de Hitler ?

J. B. : Il est en tout cas l'héritier direct de l'idéologie nazie. Il est raciste, antisémite, antiféministe et ennemi de la démocratie, même si son FPÖ se proclame "Parti de la liberté". Jörg Haider, c'est le nouveau visage de l'extrême droite, qui se veut rassurante et résolument moderne. L'homme est jeune, sportif, élégant, polyglotte et, ce qui ne gêne rien, universitaire. Il puise sa force dans l'utilisation du populisme démagogique, lequel se nourrit d'un nationalisme resté vivace en Autriche depuis l'effondrement de l'Empire austro-hongrois au sortir de la guerre 14-18. On ne devient pas impunément un petit pays alpin, sans pouvoir et sans destin, après qu'une dynastie comme celle des Habsbourg ait marqué de son empreinte des siècles d'histoire européenne.

Le Q. J. : Cette affaire autrichienne est devenue un véritable casse-tête pour l'Europe. Quelle attitude convient-il d'adopter à l'égard de Vienne ?

J. B. : Je pense qu'il faut refuser tout contact avec les autorités publiques autrichiennes. En tant qu'universitaires, plus particulièrement, nous devons bien identifier nos correspondants et, dans le cadre de colloques ou d'échanges d'étudiants et de professeurs, rester très prudents car il n'est pas question de laisser le champ libre aux ennemis des droits de

l'homme. En Belgique même, il s'agira d'expliquer aux jeunes – mais aussi à ceux qui auraient la mémoire courte – toute l'horreur que charrient la dictature, le nationalisme et le rejet de l'Autre, tout en rappelant aux partis leur devoir d'efficacité dans la gestion des affaires publiques. Une partie de l'électorat vote en effet pour l'extrême droite, non par méchanceté, mais par dépit. Et l'on sait que les mécontents sont des proies faciles pour les démagogues. Par ailleurs, l'exemple autrichien montre que l'Europe ne peut pas s'élargir à des pays dont les convictions démocratiques ne sont pas très ancrées. Aujourd'hui, on négocie notamment avec la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Turquie, pays sans garanties démocratiques suffisantes pour entrer dans l'Union.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

L'euthanasie, un débat chrétiens/"laïques" ?

Carte blanche

Il ne sera pas ici directement question de ma "position" au sujet de l'euthanasie. Je voudrais m'interroger sur la surdétermination que semble imposer au règlement de cette question en Belgique le clivage

traditionnel entre chrétiens et laïques.

À première vue, cette surdétermination ne fait pas de doute. La récente proposition de dépénalisation a été élaborée par les partis de la majorité laïque, et a aussitôt subi les foudres du PSC et du CVP. Elle met en avant la valeur d'autonomie de l'individu (thème classique de la laïcité), tandis que ses opposants plaident pour une régulation éthique ne touchant pas à l'interdit du meurtre (le "tu ne tueras pas" du Décalogue).

Les choses sont pourtant plus compliquées. En 1996, ce sont les partis sociaux-chrétiens qui ont pris l'initiative d'une réflexion sur l'euthanasie auprès du Comité de bioéthique. Dès les premières réunions de la Commission restreinte, la plupart des représentants chrétiens ont reconnu le caractère éthique de l'acte consistant, dans certaines situations sans issue, à mettre fin activement à la vie d'un malade à sa demande. Ils n'ont pas nié non plus la nécessité d'une certaine régulation normative. Il serait totalement erroné de croire les milieux chrétiens opposés à l'euthanasie comme ils l'ont été à l'avortement.

C'est en observant la réaction des médecins eux-mêmes que l'on mesure le lieu de la fracture qui divise actuellement la société belge. Les médecins s'accordent très généralement entre eux, quelles que soient leurs convictions, sur les situations médicales concrètes qui autorisent un arrêt thérapeutique ou même un acte euthanasique. Par contre, ils restent très divisés quant à l'opportunité d'un règlement législatif sur la question. Sur

ce point, les vieux clivages se reconstituent aussitôt : en règle générale, le médecin laïque soutient l'action de l'ADMD, alors que le médecin chrétien manifeste sa plus vive opposition.

Si le clivage entre chrétiens et laïques demeure, ce n'est donc ni sur le principe même de l'euthanasie ni sur la nécessité d'une régulation normative mais, je crois, sur la question de notre rapport à la loi quand elle touche à des choses essentielles.

Pour le chrétien, la loi est nécessaire (d'où le refus de la dépénalisation), mais reste relative à l'éthique qui naît spontanément de l'entourage médical et familial du malade. L'important est le dialogue, la proximité, la compréhension, etc. Ainsi, la proposition de loi sociale-chrétienne autorise l'euthanasie (au titre de l'"état de nécessité") à condition qu'un large collège moral soit associé à la décision. « L'amour plus fort que la loi », pourrait-on résumer.

Pour le "laïque", en revanche, la loi n'est pas subordonnée à l'éthique. Elle est le seul référent tangible de notre coexistence avec les autres. Elle doit donc être sans équivoque et sans hypocrisie. Ainsi, la proposition actuelle consacre à la fois l'autonomie du malade et la responsabilité du médecin. Là où le chrétien a tendance à se mettre sous la protection morale du groupe, le "laïque" cherche, dans l'abstraction de la loi, la garantie juridique de sa liberté.

Ce différend me semble irréductible. Les parlementaires de la majorité se tromperaient en voulant le résorber à tout prix.

Edouard Delruelle

Edouard Delruelle est chargé de cours à la faculté de Philosophie et Lettres (chaire de Philosophie morale et politique). Il est membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique et a été, à ce titre, co-rapporteur des deux avis (1997 et 1999) sur l'euthanasie qui

servent aujourd'hui de base à la discussion en cours au Parlement.

¹ En France, la laïcité désigne un mode d'organisation politique assurant la neutralité de l'Etat. En Belgique, elle désigne curieusement la communauté particulière des athées et des agnostiques. Je regrette ce détournement sémantique, mais je le reconduis ici par provision.

² Association pour le droit de mourir dans la dignité.

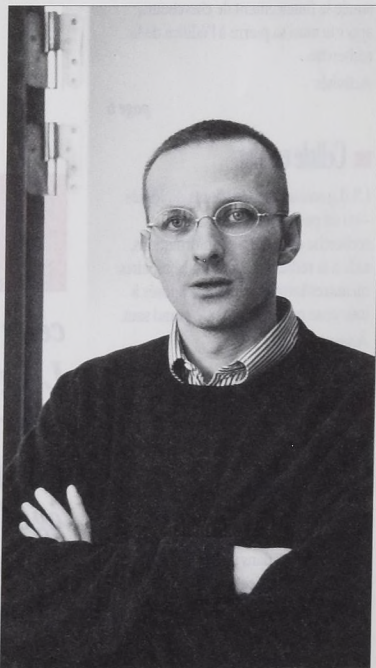


Photo F. Danciel



Du rôle des intellectuels

L'actualité politique et sociale de ce début d'année a, plus que de coutume semble-t-il, amené les intellectuels à sortir de leur réserve. Sur les ondes ou dans la presse, leurs voix se sont élevées et Le Quinzième jour les a également invités à prendre position. Cette démarche incite à une réflexion plus générale : que reste-t-il, aujourd'hui, de leur engagement ?

Le Quinzième jour a posé la question au sein même de l'Université : Bernadette Mouvet, chargée de cours à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, Robert Charlier, chargé de cours à la faculté des Sciences appliquées, et Michel Pâques, professeur à la faculté de Droit, se sont volontiers prêtés au jeu des questions-réponses.

Le Q. J. : Quelle est votre définition de l'intellectuel ?

Bernadette Mouvet répond sans ambages : « *Étymologiquement, intelligence signifie "faculté de comprendre"; l'intellectuel est donc celui qui se sert de son intelligence pour poser un regard critique sur son action, sa recherche et sur le monde qui l'entoure. Parmi les intellectuels, certains font métier de cette intelligence : les universitaires notamment.* »

Michel Pâques définit l'intellectuel comme quelqu'un qui réfléchit et qui peut apprendre aux autres à penser, à discerner, c'est-à-dire à construire un raisonnement et à poser des choix. « *Sa formation théorique, son aisance à comprendre les textes et à mettre en lumière leur cohérence ou leur contradiction lui donnent plus de poids dans les débats de société, estime-t-il, mais l'intellectuel est avant tout un homme libre.* »

Robert Charlier est d'accord avec cette analyse qui veut que l'intellectuel détient plus que d'autres des outils de référence indispensables pour décrypter des situations complexes. Mais que fait-il de son analyse ? « *Trop souvent il n'utilise pas son esprit critique, son intelligence pour entamer une démarche constructive !* »

Manifestement, le mot ne recouvre aucune fonction précise et ne désigne aucun statut social. L'intellectuel est peut-être celui qui estime que la pensée doit jouer un rôle dans les affaires de l'Etat.

Le Q. J. : A votre avis, l'intellectuel est-il un expert ou un généraliste ?

Les opinions sur ce point sont extrêmement contrastées.

M. P. revendique un devoir d'honnêteté : « *Apporter ses connaissances lors d'une discussion, oui, mais ne pas se prononcer sur un dossier inconnu.* »

Ne court-on pas alors le risque d'une excessive spécialisation ?

R. Ch. se démarque un peu de son collègue lorsqu'il affirme que « *l'intellectuel est capable de concevoir un problème même s'il ne s'agit pas de sa spécialité* ».

B. M. partage cet avis : « *D'après ma définition, l'intellectuel est peut-être un spécialiste, mais doté d'une vision suffisamment large pour décoder son époque.* »

Le Q. J. : Au XVIII^e siècle, les philosophes revendiquaient la mission de propager les vérités rationnelles pour éclairer la société; Victor Hugo n'hésita pas, quelques décennies plus tard, à diffuser les idées qui lui paraissaient fondamentales. Aujourd'hui, après Sartre ou Camus, est-ce un devoir moral de s'exprimer publiquement ?

M. P. : « *Il y va de la crédibilité de l'intellectuel. Celui-ci doit se prononcer dans la nuance car toute question est complexe, ce qui est normal en démocratie. De ce fait, le lieu privilégié de l'expression intellectuelle*

est le colloque, la conférence ou les éditions scientifiques, seules tribunes aptes à accueillir de longues analyses et des réflexions théoriques. » Quant à l'engagement public de l'intellectuel, c'est pour lui question de choix personnel.

R. Ch. : « *En tant qu'ingénieur, je suis sans doute moins exposé que d'autres à donner mon avis dans le débat social, et pourtant il me semble utile que les intellectuels participent, en tant que citoyens, aux débats de société.* » Mais il met en garde : « *Attention au péché d'orgueil ! L'intellectuel ne détient qu'une part de la vérité.* »

B. M. est plus ambitieuse : « *L'engagement de l'intellectuel-universitaire est un devoir dans une société qui le paie pour réfléchir !* » Il est donc de son devoir d'intervenir dans le monde et, à ce titre « *d'œuvrer pour le bien commun* ». La manifestation du 4 février, organisée au Sart Tilman contre la formation du gouvernement autrichien, est pour elle représentative de l'état de vigilance que doit éprouver tout intellectuel digne de ce nom. « *Les prises de position de Gérard Mortier, directeur du Festival de Salzbourg, sont symboliques du rôle de l'intellectuel qui pose un regard lucide sur le monde et tente d'accorder ses convictions avec sa vie quotidienne.* » Et de poursuivre : « *A mon sens, cependant, l'implication médiatique des intellectuels est typiquement "hexagonale". De Zola à Bernard-Henri Lévy, l'intrusion des intellectuels sur la scène publique est une tradition française. Devons-nous les imiter ?* »

La réponse n'est pas unanime et trahit, semble-t-il, une certaine méfiance vis-à-vis des médias. La télévision notamment, média de masse par excellence, suscite beaucoup de réticences.

M. P. : « *Même lors d'émissions culturelles, en principe propices aux débats, la télévision souffre peu le message complexe et les échanges d'arguments. Le temps de parole est limité tandis que le discours théorique nécessite de longs développements. Il s'agit presque d'un choc de cultures. L'intervention de l'intellectuel dans ces médias se justifie lorsqu'il pense pouvoir délivrer un message concis.* »

La presse recueille davantage l'adhésion.

B. M. : « *Le principe de la carte blanche est excellent... Encore faut-il prendre la plume !* »

Q. J. : *Votre engagement personnel se manifeste-t-il devant vos étudiants ?*

L'enseignement constitue à l'évidence le biais naturel par lequel l'intellectuel-universitaire peut témoigner.

M. P. : « *La liberté académique dont jouissent les enseignants à l'université, ce dont je suis très jaloux, permet d'affirmer des choix.* »

B. M. : « *D'emblée je parle aux étudiants de mon système de valeurs. À eux de le critiquer s'ils le souhaitent. Je pense que c'est salutaire pour tout le monde.* »

R. Ch. évoque encore un "engagement" vis-à-vis de ses collègues, de son équipe : « *Le statut de directeur d'un labo, d'une équipe, met aussi en jeu un système de valeurs. On oublie trop souvent la dimension du groupe et je me demande si l'individualisme de notre époque n'explique pas la relative réserve des intellectuels face aux enjeux majeurs de notre société.* »

Dans cette perspective, la "toile" constituera-t-elle un vecteur qui permettra d'exercer ce devoir de vigilance, de mémoire, de résistance, dont se sent investi l'intellectuel ?

Affaire à suivre sérieusement.

Patricia Janssens



Michel Pâques : « L'intellectuel est avant tout un homme libre. »



Bernadette Mouvet : « Le principe de la carte blanche est excellent... »



Robert Charlier : « Il me semble utile que les intellectuels participent, en tant que citoyens, aux débats de société. »

Promotions



Promotions

Bernard Thiry, de la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales, est promu professeur extraordinaire à partir du 1^{er} février, suite à sa nomination au comité de direction de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz.

La classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique a élu **Maurice Streel**, professeur ordinaire honoraire de paléontologie, membre de la section des Sciences naturelles.

Louis Leclercq a été promu au rang de conservateur (services généraux).

Michel Kerf, conseiller auprès du Vice-président de la Banque mondiale à Washington a été désigné en qualité de professeur invité à la faculté de Droit, pour une période de trois ans.

Nominations

Le Bureau de l'Académie royale de Médecine de Belgique a nommé au poste de premier Vice-président **Pierre Lefebvre**, professeur ordinaire de la faculté de Médecine, et **Albert Dresse**, également professeur ordinaire de la faculté de Médecine, à celui de second assesseur du Secrétaire perpétuel qui n'est autre, rappelons-le, qu'**Albert de Scoville**, professeur émérite de notre Institution.

Jean-Pierre Gaspard, chargé de cours à la faculté des Sciences, a été désigné comme membre du comité d'évaluation du laboratoire mixte CNRS-Onera (Office national des études et recherches aéronautiques), laboratoire de métallurgie fondamentale.

Françoise Tilkin est nommée chargée de cours à la faculté de Philosophie et Lettres dans le cadre de la succession de Paul Delbouille.

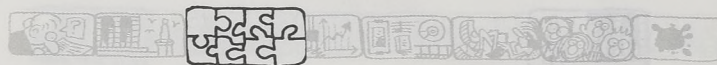


Prix

Le prix **Jeanne Delloye** a pour but de récompenser de jeunes universitaires liégeois pour leurs recherches dans les domaines des sciences biologiques et de microbiologie. Ce prix de 45 000 FB a récompensé pour la période 1996-1999 **Jean-Christophe Marine** qui poursuit des recherches en embryologie moléculaire.

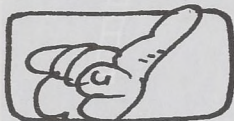
Bourse

Viviane Bougnat, doctorante au Laboratoire de recherche sur les métastases du Pr Castronovo, vient de recevoir une bourse de 500 000 FB du Centre anticancéreux de Liège, offerte par la BBL.



Fac à Fac

Bonnes affaires



Bourses

Les laboratoires du gouvernement canadien octroient des bourses de recherche postdoctorales en sciences, sciences naturelles et sciences appliquées. **Les dossiers doivent être déposés avant le 15 juillet ou le 15 novembre** au moyen des formulaires disponibles au CRSNG.

Adresse : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), bureau des bourses de recherche scientifique, rue Albert 350, Ottawa (Ontario), Canada K1A1H5, tél. +1-613-996-4363, e-mail sholl@nserc.ca, site <http://www.nserc.ca/programs/visif2.htm>

La Commission européenne organise des stages d'une durée de trois à cinq mois pour des candidats âgés de moins de 30 ans. Le stage a pour but d'offrir un aperçu général des objectifs et des problèmes de l'intégration européenne et d'appliquer les connaissances acquises au cours des études. Une bourse de stage peut être attribuée. **Les dossiers sont à introduire au plus tard le 31 mars** (pour un stage en octobre) ou le **30 septembre** (pour un stage en mars).

Adresse : Joan Scott, bureau des stages, B-68 1/37, Commission européenne, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles, tél. 02/299.23.39, fax 02/299.08.71, e-mail Joan.Scott@sg.cec.be

Prix

En hommage à Jean Rey, docteur honoris causa de l'université de Liège, le **prix Jean Rey**, créé par le Club universitaire liégeois Réformes et Liberté (CURL), couronne une étude originale susceptible de promouvoir le libéralisme social ou l'Europe libérale. Le montant du prix s'élève à 4 000 euros. **Les travaux doivent être envoyés avant le 31 décembre.**

Adresse : Secrétariat du CURL, Vinave d'Ile 9, 4000 Liège

Le Bank's Personnel Officers Group (POG), association qui réunit des directeurs de ressources humaines des banques et institutions financières luxembourgeoises, **organise un concours dans le but de stimuler la recherche sur les ressources humaines**. Il veut également publier des mémoires originaux en la matière. Le 1^{er} prix est doté d'un montant de 100 000 FB, le 2^e d'un montant de 50 000 FB.

Les demandes d'inscription doivent parvenir avant le 30 mars.

Contacts : Bank's Personnel Officers Group, Centre Etoile, boulevard de la Foire 5, 1528 Luxembourg, fax 00352.46.03.83

L'Institut Danone propose cinq prix de recherche en "alimentation et santé". Dotés de 100 000 FF (environ 15 200 euros) chacun, ces prix sont attribués à de jeunes chercheurs en nutrition pour un doctorat ou postdoctorat. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 25 avril.

Contacts : <http://www.institutdanone.org>

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

L'Union wallonne des entreprises liégeoises (UWEL) propose un parrainage en entreprise aux étudiants. Une initiative inédite au sein de l'université de Liège.

En région wallonne, on estime qu'un tiers des jeunes de 15 à 25 ans est à la recherche d'un emploi. Pourtant, de nombreux postes restent à pourvoir dans le domaine technique et scientifique. Deux projets originaux lancés par l'Union wallonne des entreprises liégeoises (UWEL) visent à mieux faire se rencontrer offre et demande en termes d'emplois.

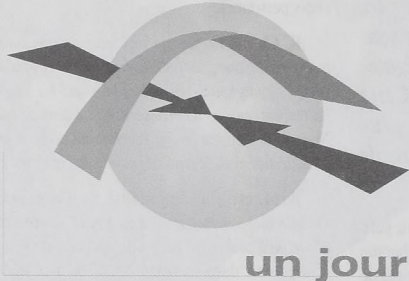
Faciliter les transitions

Le premier projet concerne les universitaires et revêt deux volets. **Le premier**, lancé sur l'Intranet en février dernier, consiste en un **parrainage en entreprise pour les universitaires de deuxième cycle**. Concrètement, des cadres d'entreprises liégeoises initient les étudiants aux réalités de la vie professionnelle à la faveur de rencontres, de discussions, grâce à des stages, à des jobs d'étudiant, ou encore par le suivi d'un travail de fin d'études. « *Quelle que soit sa formation, explique Daniel Culot, vice-président de l'UWEL et membre du conseil d'administration de l'ULg, l'étudiant peut recevoir, via l'Intranet (<http://www.ulg.ac.be/aacad/cge/uwel>), la liste des entreprises participant au projet. Il prend contact avec l'entreprise de son choix et exprime lui-même sa demande.* »

L'UWEL est soutenue, pour ce programme, par Fabrimetal Liège-Luxembourg, les entreprises du Parc scientifique du Sart Tilman et la Jeune chambre économique de Liège. L'opération semble d'ores et déjà rencontrer un certain succès. Une soixantaine d'entreprises ont proposé leur collaboration et le nombre de participations augmente

Le pied à l'étrier

Un métier,



un jour

chaque jour. Pour l'avenir, poursuit D. Culot, « *l'UWEL ambitionne d'étendre le programme aux entreprises publiques et administratives, aux établissements de soins et aux professions libérales. Le but étant, à terme, de stimuler la demande des étudiants, en leur offrant un plus grand choix.* »

Le second volet s'adresse aux étudiants de première candidature. Nul n'ignore en effet les difficultés que connaissent nombre d'étudiants sortis du secondaire pour faire face aux exigences universitaires. « *Depuis septembre, explique D. Culot, chaque enseignant ou chercheur parraine quatre ou cinq étudiants qu'il rencontre à différents moments clés de l'année, afin de s'assurer de leur bonne intégration.* »

Stimuler les vocations précoces

Baptisé "Un métier, un jour", le second projet vise à revaloriser les filières techniques et scientifiques auprès des étudiants du secondaire, filières qui accusent une forte désaffection. Directement en phase avec le monde de

l'entreprise, elles sont pourtant porteuses d'emploi. Raison de plus, selon l'UWEL, pour sensibiliser au plus tôt les jeunes à ces formations « et ainsi augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi ».

Convaincue que « *ces formations doivent être encouragées parce qu'elles sont une promesse de développement économique pour la région* », l'UWEL organisera, le 17 mars prochain, une journée de promotion et d'animation, placée sous le patronage actif des ministres Françoise Dupuis (Enseignement supérieur et Recherche), Pierre Hazette (Enseignement secondaire) et Michel Daerden (Emploi et Formation), et avec l'appui de nombreuses associations professionnelles ainsi que des différents réseaux d'enseignement. L'ULg y présentera une dizaine de ses formations. Stands et rencontres rythmeront donc cette journée de mise en contact entre les jeunes et les métiers porteurs d'avenir.

En privilégiant une approche globale du problème de l'emploi, l'UWEL a mis sur pied des projets qui s'intéressent aux différents échelons de la formation : secondaire et universitaire. Les solutions sont concrètes et neuves. L'initiative est originale. Reste à voir les premiers résultats, et à espérer que le projet fasse des petits.

Nathalie Scories

L'ULg fait ronronner le poisson-chat au Bénin

Si le poisson-chat est un animal peu connu dans nos régions, il n'en est pas de même pour les habitants du Bénin. L'ULg, grâce à une collaboration avec l'université de Cotonou, permet à ses chercheurs d'approfondir leurs connaissances.

Lancé en février 1998 dans le cadre de la coopération interuniversitaire, le projet "Biodiversité et aquaculture des poissons-chats du Bénin" entame la troisième année d'un quinquennat qui devrait le mener à bon port d'ici janvier 2003. À sa barre, Jean-Claude Philippart, directeur du Laboratoire de démographie des poissons et d'aquaculture de l'université de Liège, associé à Philippe Laleye, ancien doctorant ulgiste désormais actif au sein de la faculté des Sciences agronomiques de l'université nationale du Bénin (UNB).

Des moustaches en or

« *Le Bénin est un pays qui bénéficie d'importantes ressources halieutiques et où le poisson intervient pour 60 % dans la consommation de protéines animale*, souligne J.-Cl. Philippart. *Le poisson-chat présente la caractéristique de pouvoir respirer et donc de survivre hors de l'eau grâce à sa peau dépourvue d'écailles et à des organes respiratoires autres que les branchies. Ainsi, il peut évoluer dans les eaux naturelles pauvres en oxygène, comme celle des étangs. Le poisson-chat représente un gros marché à l'exportation, notamment vers la Nigeria, puisqu'il survit dans des conditions extrêmes.* »

Cependant, les méthodes traditionnelles de pêche risquent de ne pas suffire à la demande et la pêche sauvage menace, à terme, la survie de certaines espèces. Le salut vient donc de l'élevage en bassin, technique peu utilisée au Bénin et objet, dès lors, d'une coopération internationale.



Spécimen de poisson-chat géant "heterobranchus"

Inventorier puis repeupler

Le projet concentre ses activités sur le sud-est du Bénin (delta de l'Ouémé, lac Nokoué et lagune de Porto-Novo) et comporte deux volets. « *Le volet "biodiversité" vise à bien caractériser la faune des poissons, à en dresser l'inventaire de façon à améliorer les statistiques sur l'état des stocks des principales espèces exploitées et exploitables* », explique J.-Cl. Philippart. Place ensuite au volet "aquaculture" qui a pour but de « *capturer des poissons sauvages, de les sélectionner, de les acclimater et de les faire se reproduire. Ceci étant, on procède soit à un repeuplement d'espèces rares dans des plans d'eau naturels et artificiels où on peut contrôler leur évolution, soit à une production d'alevins mis à la disposition de pisciculteurs intéressés.* » Dans cette optique, la remise en état de la station piscicole de Godomey, anciennement développée aux abords du lac Nokoué puis abandonnée dans le courant des années 90, fut une préoccupation majeure.

Mais l'élevage des poissons va à l'encontre des habitudes locales. « *Pour les pêcheurs, explique J.-Cl. Philippart, il s'agit d'une révolution culturelle.* » Afin de prévenir tout blocage de

type culturel, il a demandé à une équipe de sociologues de mener l'enquête. Emmanuel Sindayihubura, assistant au service Changement social et développement du département de Sociologie (faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales) s'est chargé d'étudier les aspects socio-économiques du projet : « *Le poisson-chat est très apprécié même si certaines ethnies lui vouent un interdit alimentaire lié à des récits mythiques. Pour les uns, le poisson-chat aurait permis à leurs ancêtres de traverser les cours d'eau et la lagune; pour d'autres, son arête dorsale ressemble à un objet cultuel utilisé pour les rites vaudou. Cela reste cependant assez marginal, ce qui permet la poursuite des activités.* »

Si l'un des objectifs de ce projet est l'acquisition de connaissances, il tend aussi à permettre au monde rural d'utiliser des techniques nouvelles, ce qui passe par la formation progressive de cadres béninois et par une prise de conscience des autorités locales. Il aura alors parfaitement rempli son rôle de coopération au développement.

Gregory Dubois



Vue des bassins d'élevage de poissons-chats. Station piscicole de Godomey, Bénin

La CREG l'emploie, le courant passe

■ *Y a-t-il plus belle consécration, lorsque l'on cultive un véritable intérêt pour la chose publique, que de conduire la destinée d'un organisme fédéral à peine porté sur les fonts baptismaux ? Ce n'est donc pas le fruit du hasard si Bernard Thiry, professeur à la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales, vient d'être promu à la direction administrative et financière de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). En marge de sa fonction de président du Ciriec*, il conduira la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz en Belgique, l'occasion pour lui de passer de la théorie à la pratique.*



B. Thiry : « Conduire la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz. »

« J'ai beaucoup travaillé sur la problématique de l'action publique dans l'économie, explique d'emblée Bernard Thiry. Après 12 années de présidence du Ciriec, qui regroupe une foule d'acteurs socio-économiques, il m'a été donné d'être en contact permanent avec l'évolution des règles européennes, notamment dans le secteur de l'électricité. » Il s'agit donc d'une passerelle en or pour un professeur d'économie qui ne sera évidemment plus en mesure d'assurer la direction de son équipe de recherche pendant les six années que durera son mandat.

Une autorité de régulation

Concrètement, en tant que membre du conseil de direction de la CREG (qui comprend trois francophones et trois néerlandophones), Bernard Thiry sera amené à gérer la période transitoire qui conduira la Belgique vers une libéralisation cohérente et progressive des marchés de l'électricité et du gaz. Deux directives européennes sont à l'origine de la

création de la nouvelle institution : l'une pour le gaz (1996) et l'autre pour l'électricité (1998). Toutes deux prévoient la création de mécanismes de régulation, de contrôle et de transparence destinés à éviter tout abus de position dominante, au détriment notamment des consommateurs, et tout comportement "prédateur" lors de l'ouverture progressive de l'ensemble de la distribution européenne. « Cette transition progressive est également prévue dans la loi transposant la directive européenne en droit belge. En outre, la loi belge prévoit une ouverture plus rapide que celle réclamée par la directive européenne », ce qui semble être une bonne chose aux dires de Willy Bosmans, administrateur délégué d'Electrabel, société qui assure actuellement plus de 90 % de la production d'électricité en Belgique.

À court terme, la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité et de gaz (et donc la disparition des quasi-monopoles) sur l'ensemble du marché énergétique européen vise à faire baisser le coût de

l'énergie, en particulier dans le cadre de la globalisation croissante des marchés mondiaux. Rapidement, les petits consommateurs devraient profiter d'une forte baisse des prix tandis que les industriels, déjà bénéficiaires de tarifs plus avantageux, connaîtront une baisse moins sensible. Ces derniers (dits éligibles) auront par contre promptement le loisir de conclure des contrats avec n'importe quel producteur d'électricité, alors que les ménages (captifs) et les PME continueront à dépendre des intercommunales. D'ici trois ans, la libéralisation du marché du gaz en Belgique devrait être effective à 49 %, pour atteindre les 100 % en 2010.

En matière de gaz ou d'électricité, il s'agira pour la CREG de veiller à maintenir la qualité du service offert et à privilégier les sources d'énergie renouvelables sans délaisser la notion de service public, notamment en ce qui concerne les tarifs sociaux. Et pour se donner les moyens de remplir sa mission, la Commission jouera de mesures coercitives mises à sa disposition par la loi, sans l'obligation de passer par les tribunaux.

Des cadres énergétiques

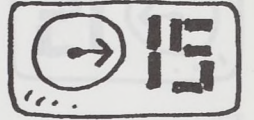
Enfin, une équipe efficace et pluridisciplinaire est en cours de recrutement. « Une cinquantaine de collaborateurs restent encore à être nommés, précise Bernard Thiry. La CREG va devoir engager des économistes, des ingénieurs ainsi que plusieurs juristes et j'espère recevoir de nombreuses candidatures liégeoises. » Un bilinguisme – au moins passif – étant requis, l'appel est donc adressé aux diplômés de l'ULg.

Et puis, comme s'il fallait qu'une anecdote symbolise la nouvelle fonction du Pr Thiry, une coupure de courant inopinée vient à se produire durant notre entretien. « On va se plaindre à la CREG », lance-t-il avec humour, dans la pénombre, avant de s'atteler à la maîtrise du problème. Avouez qu'il existe des coïncidences pour le moins troublantes.

Fabrice Terlonge

* Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique sociale et coopérative.

15 jours 15 secondes



Prévention

À l'initiative de la Ville de Charleroi et de la Ville d'Anvers, les Ateliers de la prévention organisent leur Congrès national les 23 et 24 mars prochains. Quatre thèmes ont été choisis pour aborder le problème de la marginalisation sociale : la qualité de vie et le lien social dans les quartiers, "la tolérance zéro" en question, repères politiques et citoyenneté, l'évaluation de la prévention.

Contacts : Centre interuniversitaire de formation permanente (Cifop), N. Paquet, avenue Général Michel IB, 6000 Charleroi, tél. 071/31.46.10, fax 071/32.86.76, e-mail cifop@cifop.be

L'art des faire-part

Un cd-rom original vient d'être réalisé par le CICB de l'ULg : plus de 17 000 faire-part de décès belges, datant principalement des XIX^e et XX^e siècles, ont été archivés dans une base de données. Une mine de renseignements pour les démographes, généalogistes, sociologues et historiens, chercheurs en sémiologie, curieux en tout genre et pour tous ceux qui auront, grâce aux logiciels de saisie et d'interrogation joints, la possibilité de créer leur propre "data base". L'existence de plus de 100 000 individus est ainsi décelable et la copie du faire-part original peut être fournie sur demande.

Contacts : CICB, tél. 04/366.52.70, e-mail nhuassenne@ulg.ac.be

Coups de crayon

■ L'humour et la caricature dans la presse se fixent rendez-vous à l'exposition "Coups de crayon" qui se tiendra du 17 mars au 16 avril à l'Espace BBL de Liège. L'université de Liège, qui accueille chaque mois dans les colonnes du *Quinzième jour* les dessins de Pierre Kroll, est partenaire de l'exposition.

"Coups de crayon" a remporté un vif succès auprès des dessinateurs de presse belges francophones. Près d'une quarantaine d'entre eux ont accepté d'y participer. On retrouvera donc avec plaisir quelques-uns des dessins parmi les plus percutants de Vadot, du Bus, Cost, Cécile Bertrand, Kroll, Mario Ramos, Charley Case, Sondron, Vince et bien d'autres encore. Plus de 250 documents au total seront exposés, qui retracent aussi la vie du dessin de presse, depuis les premiers brouillons jusqu'aux réactions parfois courroucées de lecteurs en passant par des dessins non publiés parce que jugés trop "forts"... Quelques "unes" d'anciens titres de la presse satirique permettront aussi de retrouver des signatures célèbres : Ochs, Pino Zak, Alidor...

"Coups de crayon" présente un panorama assez complet du dessin de presse en Belgique francophone. Un genre qui, après ses heures de gloire dans les années 50-60, connaît ces dernières années un regain d'intérêt. Traits acérés, humour décapant, regard vif et original sur l'actualité, indépendance d'esprit... sont les recettes qui donnent ses lettres de noblesse au caricaturiste. Il ne fait pas que dérider le lecteur, il complète aussi son information en lui offrant, en un coup de crayon magistral, une vision toute

personnelle, fine et intelligente, des événements de notre époque.

"Coups de crayon", du 17 mars au 16 avril, Espace BBL, rue Georges Clemenceau 11-15, 4000 Liège. Entrée gratuite. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 16h, le samedi de 9h30 à 12h. Exposition organisée par le Clirp (Cercle liégeois de l'information et des relations publiques), la BBL, la Maison de la Presse et l'ULg.



Honoris causa

■ L'université de Liège remettra les insignes de docteur *honoris causa* lors d'une séance académique, le mercredi 22 mars, à 17h, aux Amphithéâtres de l'Europe au Sart Tilman.

Sur proposition des Facultés, huit scientifiques de grande renommée seront honorés :

Droit

- Pr Madeleine Grawitz, université de Paris 1
- Pr Robert Badinter, université de Paris 1, ancien Président du Conseil constitutionnel

Economie, Gestion et Sciences sociales

- Pr Jean-Jacques Laffont, université de Toulouse
- Vito Tanzi, directeur de département des Finances publiques du Fonds monétaire international

Sciences, conjointement avec la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales

- Pr Peter L. Hammer, Rutgers University

Sciences appliquées

- Pr Gengdong Cheng, Dalian University of Technology

Psychologie et Sciences de l'Education

- Pr Andrew W. Young, University of York
- Pr Michel Fayol, université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand

Toute la communauté universitaire est invitée à assister à cette cérémonie importante pour l'image de notre Institution. Vous y êtes attendus nombreux.

Internet news

À propos de recherche dans le Web

AltaVista en français

AltaVista s'ouvre à la recherche sur le Web francophone. Ce portail donne aussi accès à diverses informations et services en ligne. Un index de 11 millions de pages qui affirme couvrir 95 % du Web français !

<http://www.altavista.fr>

... et sans pub !

Pour ceux que l'efficacité obnubile et que les images et les publicités énervent, AltaVista a prévu une version "text only". Une page sans bandes publicitaires, mais avec tous les critères de recherche et extrêmement rapide à charger.

<http://www.altavista.fr/cgi-bin/query/text>

Encore plus sobre...

... mais très performant, le nouveau moteur de recherche Google.

<http://www.google.com/>

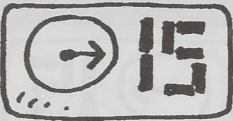
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les outils de recherche...

... se trouve dans les pages de Claude Coibion du Réseau des bibliothèques. Ses pages sont accessibles par exemple, depuis la page "Intranet".

<http://www.ulg.ac.be/libnet/bib08.htm>

cellule.internet@ulg.ac.be

15 jours 15 secondes



Télévie

Agenda des activités ULg 2000

- 13-24 mars : Exposition Télévie au CHU Sart Tilman.

- 18 mars : soirée coudous à l'Ecole communale de Liège, rue Crèveceur 1 (près de l'église Saint-Barthélemy), dès 19h. PAF : 500 FB pour les adultes, 250 FB pour les enfants de moins de 12 ans.

Réervations : Mme O.Keicha, tél. 04/366.25.35

- 31 mars : concert 98 % dans la salle "Ecoute-Voir", place Emile Dupont (derrière l'église Saint-Jacques), à 21h. PAF : 250 FB.

Renseignements : Ch. Pèquereux, tél. 04/366.25.37

- 2 avril : barbecue sur le site de Gomzé-Andoumont (avec animation musicale). PAF : 850 FB.

Inscriptions : G. Degiovanni, tél. 04/366.25.06-07

- 4 avril : concert Krupnik - musique du monde - au Centre culturel de Seraing, à 20h30. PAF : 500 FB. Informations : tél. 04/366.25.02



Dioxine

Pour faire le point sur la crise de la dioxine et les méthodes de contrôle mises en place, dans une perspective épidémiologique, l'Association d'épidémiologie et de santé animale (AESA) organise un symposium sur le thème de "La crise de la dioxine. Comment détecter une contamination ?", le vendredi 31 mars. Accueil prévu à 9h30, amphithéâtre Thiernes, faculté de Médecine vétérinaire, entrée gratuite.

Contacts : Fabienne Lomba, secrétaire de l'AESA, tél. 083/23.07.60, ou Etienne Thiry, président de l'AESA, tél. 04/366.42.50

OGM

Devant les contraintes démographiques et socio-économiques qui pèsent sur les agricultures, les chercheurs sont dans l'obligation de trouver des alternatives aux systèmes actuels. La diversification des produits agricoles, la recherche de variétés cultivées permettant des rendements élevés sans utilisation excessive d'intrants (pesticides, engrais, etc.) s'avèrent indispensables. A cet égard, les biotechnologies sont porteuses d'espoir. Patrick du Jardin, professeur à la faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (unité de biologie végétale), donnera une conférence sur ce thème le 29 mars au grand auditorio de l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, à 20h. Sujet : OGM, développement durable et principe de précaution.

Contacts : M. Hanikenne, tél. 04/366.38.27, e-mail Marc.Hanikenne@ulg.ac.be, site <http://www.student.ulg.ac.be/ceb>

Télévie : les chercheurs de l'ULg se mobilisent

Chaque année depuis 1989, avec la régularité d'un cœur qui battrait sans défaillir à l'unisson de la solidarité, l'opération Télévie propose ses nombreuses activités. Elle est organisée comme à l'accoutumée par RTL-Tv et le FNRS, mais se lance aujourd'hui dans le financement d'un nouveau programme de recherche.

« Tout le monde sur le pont » : tel semble être le mot d'ordre de la communauté scientifique de l'ULg pour l'édition 2000 de Télévie. Professeurs, chercheurs et étudiants ont peaufiné un programme s'étalant sur deux mois et susceptible d'intéresser un public diversifié.

On le sait, l'objectif de cette vaste opération est de récolter des fonds nécessaires à la recherche scientifique en cancérologie. Les premiers projets ont permis de constituer des registres de donneurs de moelle, ce qui a augmenté le nombre de greffes chez les malades atteints de leucémie. Vint ensuite la récolte du sang de cordon ombilical, particulièrement riche en cellules souches : une des plus importantes banques de sang au monde a pu ainsi être créée en Belgique.

« Cette année, observe Bernard Rogister, chercheur qualifié travaillant à la faculté de Médecine, le FNRS a voulu lancer de nouveaux axes de recherche. L'étude comparative entre les cellules souches du système nerveux et celles de la moelle en est un. On s'est aperçu en effet, depuis un an, qu'il y avait une grande parenté entre les premières et les secondes. Avoir plus de renseignements sur cette proximité cellulaire et créer, par conséquent, une synergie fructueuse entre

neurobiologistes et hématobiologistes, tel pourrait être un des buts prioritaires poursuivis par l'opération Télévie de cette année. » Les trois grands centres universitaires de la Communauté française (ULB, UCL, ULg) se sont regroupés pour mener à bien cette action coordonnée, ce qui implique six laboratoires au total, soit trois de neurobiologie et trois d'hématobiologie. Leurs travaux pourraient permettre à terme une thérapie cellulaire d'affections du sang - la leucémie entre autres - et d'affections neurobiologiques comme la sclérose en plaques ou la maladie de Parkinson.



L'argent, nerf de la recherche

Mais l'argent n'est plus seulement le nerf de la guerre : il est aussi devenu depuis quelque temps celui de la recherche scientifique. Car, pour mener à bien un projet ambitieux, il faut des moyens financiers : 27 chercheurs sont déjà sur la brèche, rien qu'à Liège : cinq postes de doctorants - et des subsides de fonctionnement, bien sûr - sont demandés, qui se répartiront entre les trois principaux sites univer-

sitaires francophones. Il faut savoir par ailleurs qu'une bourse coûte entre 800 000 et 1 000 000 de FB, ce qui couvre le salaire et la protection sociale pour un chercheur en début de carrière, à quoi il convient d'ajouter 500 000 FB par an pour permettre aux chercheurs engagés d'acheter le matériel nécessaire à leurs travaux. « Or, rappelle opportunément Jacques Boniver, doyen de la faculté de Médecine, même si cela va mieux depuis quelques années, le financement de la recherche scientifique par les pouvoirs publics est encore nettement insuffisant. Sans Télévie, la moitié des labos en cancérologie disparaîtrait. »

C'est dire l'urgence qu'il y a à se mobiliser cette année encore. L'édition 1999 avait rapporté plus d'un million et demi à Liège. Avec la traditionnelle vente des produits Télévie et la multitude de ses activités didactiques, culturelles et sportives, celle du millénaire devrait atteindre un chiffre au moins équivalent. L'enjeu en vaut la peine, car l'utilisation de ces cellules totipotentes que sont les cellules souches laisse entrevoir des perspectives thérapeutiques vraiment révolutionnaires : dans certaines conditions, des cellules souches du cerveau donnent des cellules de sang ; à l'inverse, dans la moelle osseuse, il y a

des cellules souches capables de donner des cellules du cerveau. « Par l'apport de cellules souches venant d'un donneur, on pourrait éviter les effets indésirables d'une chimio. Mais ce sera une lutte très compétitive, précise J. Boniver, et pas seulement au sein des universités belges. Dans le domaine de la recherche comme dans bien d'autres, il faut que ça pétille, sinon ça ne progresse pas ! »

Henri Deleersnijder

Vers un idéal pédagogique

Un des reproches souvent adressé aux professeurs d'université, à tort ou à raison, est leur manque de pédagogie. Bonne nouvelle : il est désormais fini le temps où les enseignants restaient cloisonnés dans leur tour d'ivoire. Aujourd'hui l'heure est à l'ouverture, à la disponibilité, aux cours structurés et clairs.

Les stéréotypes ont la vie dure : pédagogie universitaire rime souvent, pour les étudiants, avec professeur Nimbus, ou Tournesol. Incompréhensibles à force d'abstraction ou d'anecdotes décousues, certains chercheurs, par ailleurs ferrés dans leur domaine, se révèlent bien piètres enseignants. Convaincu qu'un effort de pédagogie contribuera à une amélioration de la qualité du cours et, logiquement, à une diminution du nombre d'échecs, le corps académique a fait amende honorable et décidé de prendre les choses en mains. En quelques mots, nos savants vont retourner sur les bancs de l'école. Le service de Technologie de l'éducation (STE), placé sous la direction du Pr Leclercq, a été sollicité pour proposer une formation pédagogique sur mesure. Nom de code : Forma Sup.

« La pédagogie universitaire n'existe pas dans un idéal, souligne Dieudonné Leclercq, coordinateur du projet. Elle se construit, elle se négocie. Le débat scientifique est une confrontation d'idées ; la pédagogie universitaire n'est jamais écrite une fois pour toute. » La formule adoptée fera alterner échanges de compétences et éclairages théoriques pédagogiques. Elle fait également la part belle aux activités "à distance"



La première séance s'est déroulée le 26 février

grâce à un campus virtuel. Chaque participant sera en effet invité à poursuivre sa formation par quelques travaux supervisés par deux laboratoires, le Smart (Système méthodologique d'aide à la réalisation de tests) et le LabSet (Laboratoire de soutien à l'enseignement par télématique). « La pédagogie n'appartient pas aux pédagogues, ils en vivent, signale D. Leclercq. La pédagogie universitaire se pratique tous les jours, dans tous les départements. Il ne m'a pas été difficile de constituer un ensemble d'intervenants de toutes les facultés dont les pratiques de réflexion méritent d'être partagées. »

Outre l'intérêt pédagogique, cette formation avec applications pratiques pourra être, pour ceux qui le souhaitent, valorisée dans un DES "Enseignement supérieur" (DES SUP) qui devrait être officialisé vers

septembre 2000, après avoir des différentes instances universitaires. Reste à savoir si les candidats sont ceux qui en ont le plus besoin...

Gérard Tamboer

Les trois prochaines séances auront lieu les samedis 25 mars, 29 avril et 27 mai. Les deux premières sont consacrées à la présentation de principes théoriques, à l'apprentissage de certaines méthodes et techniques d'évaluation, ainsi qu'à l'utilisation des équipements et ressources méthodologiques que l'Université met à la disposition de ses enseignants. Les deux dernières abordent le perfectionnement des différentes méthodes et les ateliers de transmission.

Le nombre de participants étant limité, mieux vaut ne pas tarder à s'inscrire. Prolongements possibles en fonction de la demande et des ressources allouées par l'ULg.

Contacts : N. Saenen, tél. 04/366.20.72, fax 04/366.29.53, e-mail N.Saenen@ulg.ac.be, site <http://www.ulg.ac.be/cafeim/fromasup.htm>

L'Université au fil du temps...

Installée au centre de Liège dès son origine, l'Université a dû jouer des coudes et rivaliser d'imagination pour construire les nouveaux bâtiments indispensables à son développement. Le Quinzième jour vous propose une balade au pays de l'université de Liège à travers le temps et les domaines progressivement acquis. Cinq articles vous mèneront ainsi des rives de la Meuse au Sart Tilman en passant par le Jardin botanique et le Val Benoît. Premier épisode.

1/ Au cœur de la Cité ardente

Lorsqu'elle est fondée en 1817, l'Université va recevoir de la société mission de fournir les cadres humains nécessaires à la prodigieuse mutation qui s'annonce et que l'on baptise désormais "Révolution industrielle". Cette dernière aura un impact profond sur la ville de Liège et l'obligera à remanier complètement sa structure urbaine.

À sa création, l'Université s'installe dans l'ancien collège des Jésuites. Le site est celui de l'ancienne île Hochet, vite désenclavé par la création, en 1822, des rues de la Régence et de l'Université qui formaient auparavant le delta d'un bras de la Meuse. Le site universitaire sera toujours étroitement lié aux travaux d'urbanisme – qui vont faire perdre à la ville son caractère de "Venise du Nord" –, et ce d'autant plus que, jusqu'en 1931, ce sont les autorités communales qui sont compétentes en matière de constructions universitaires. Le contexte alors est celui d'une ville en pleine croissance résidentielle, commerciale et industrielle, où la spéculation foncière est très forte et dans laquelle l'Université se trouvera à l'étroit.

En 1817, alors que l'Université compte 259 étudiants, le site de l'ancien collège jésuite comprend une église baroque, une aile centrale édifiée en 1717 (qui existe toujours : elle abrite la salle de l'Horloge), et deux ailes décalées par rapport à cette aile centrale; l'une, côté nord, date de la première moitié du XVIII^e siècle (celle de l'actuelle bibliothèque) et l'autre, vers le sud, a été édifiée sous le règne du prince-évêque Velbruck (1772-1784).

L'architecte Chevron construit la salle académique (1821-1824) à la place de l'église dont il

réutilise certains éléments. Pendant près de 60 ans, c'est autour de cette salle et de l'aile de 1717 que s'organisent les extensions futures. La salle académique remplit alors la fonction de bâtiment emblématique de l'Institution, comme en témoigne l'iconographie. Cependant, les universitaires du siècle dernier n'apprécient guère ce bâtiment néo-classique, style pourtant en vogue depuis un demi-siècle. On lui reproche son esthétique et son caractère peu fonctionnel (« un véritable étouffoir »). À plusieurs reprises, on songe à le détruire. Finalement, en 1892, il sera masqué par l'actuel bâtiment central, et depuis lors classé.

Extensions

Dès 1836, les travaux de l'Université révèlent une volonté de discipliner le plan d'ensemble, de le "symétriser". L'architecte Rémond reconstruit l'aile de l'époque de Velbruck – bâtiment dont il reste encore trois travées de nos jours. Au sommet de cette aile est installé en 1838 un observatoire d'astronomie et de météorologie, qui sera déplacé plus tard au sommet de l'aile de 1717. Rémond ajoute alors un bâtiment parallèle à celui de 1717 qui abrite l'Ecole des Arts, Manufactures et Mines; du côté de l'actuelle place Cockerill sont construites et complétées des installations pour la faculté de Médecine et un bâtiment pour le Conservatoire (qui émigrera en 1887 au boulevard Piercot).

Avec toutes ces constructions, l'architecte Rémond aboutit à une configuration présentant l'aspect de deux carrés contigus, dont le premier entoure la salle académique. Au fond de ce carré, à l'étage, se trouve la bibliothèque « une des plus belles d'Europe » et dont « le point de vue sur la rivière est propre à reposer les yeux et l'esprit après une étude sérieuse », selon une iconographie de 1841.

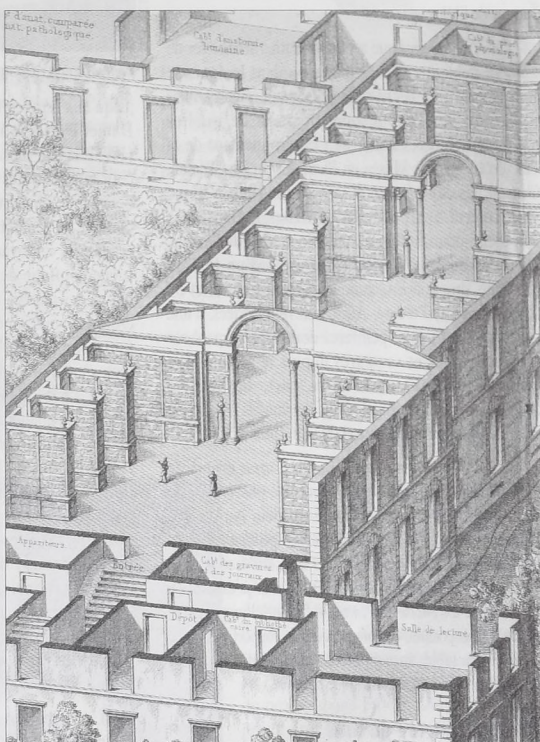
L'aile centrale de 1717 est occupée par les auditoires des facultés de Philosophie, de Droit et des Sciences et par les bureaux de l'administration. Cette aile est prolongée vers la Meuse pour y

installer les laboratoires de métallurgie, de chimie industrielle et de manipulations chimiques.

En 1841, un terrain de quatre hectares est disponible au Bas-Laveu, dans un quartier promis à un grand développement résidentiel. L'Université saisit l'occasion et la création du Jardin botanique marque la première extension de l'Université en dehors du site primitif. Lors de l'achat du terrain, il est entendu que le public sera admis au jardin : double destination (jardin universitaire et jardin d'agrément) qui pèsera par la suite. Les serres sont construites à partir de 1841, perpendiculairement à la ruelle du Petit-Jonckeu (rebaptisée rue Louvrex en 1848).

C'est seulement en 1880 que, sous la poussée des effectifs étudiants (1165 inscrits) et de la généralisation des cours pratiques, le constat d'inadéquation des locaux fera fleurir de nombreux projets de construction. On reparlera alors du Jardin botanique...

Pierre Frankignoulle



Vue axonomique du bâtiment central (Liber memorialis, 1869)

Autre Pack

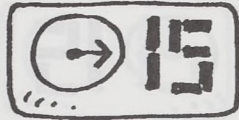
La Fédé vous invite à poser un geste ce mercredi 15 mars, un geste de solidarité doublé d'une réflexion sur nos habitudes de consommation. Il s'agit du projet "Autre Pack", baptisé de la sorte par des étudiants de Louvain qui tenaient à réagir à la campagne promotionnelle offensive d'une firme privée sur le campus.

Leur idée est simple : faire connaître au public étudiant les produits de l'économie alternative. Présenté sous la forme d'un sac de toile de jute, le Pack, fourni par les Magasins du Monde-Oxfam, a été fabriqué par une coopérative de femmes du Bangladesh et acheté à un prix équitable. Des échantillons vous feront découvrir les produits commercialisés et des informations à leur sujet seront également disponibles.

C'est la première fois que la distribution aura lieu à l'ULg. Dans toutes les universités francophones, vous serez ainsi des centaines d'étudiants à vous intéresser à une "consommation responsable". À Liège est prévue, à cette occasion, une animation par des artistes de rue.

Date : 15 mars, dès 12h.
Lieu : entre les grands amphis et la cafétéria du Sart Tilman
Infos : Fédé, tél. 04/366.31.99

15 jours 15 secondes



Recherche syllabi

La Commission permanente de coopération universitaire au développement (CUD) envisage d'envoyer systématiquement dans ses universités partenaires d'Afrique subsaharienne des syllabi des professeurs des universités francophones de Belgique. Dans cette perspective, une enquête va être lancée prochainement dans toutes les institutions pour constituer une base de données et collecter des supports informatiques des syllabi. Ceux-ci seront reproduits localement. On recherche un jeune chercheur universitaire pour un contrat de quatre mois en vue d'effectuer ce travail.

Renseignements : Cecodel, tél. 04/366.55.31, fax 04/366.55.30

Appel aux projets

La CUD lance un appel aux projets de recherche en vue de la préparation de son programme Actions Nord 2001. Ces études visent à la fois à préparer la politique de coopération au développement du gouvernement belge et à renforcer la connaissance scientifique en matière de coopération au sein des universités belges francophones. La CUD cherche, au travers de ces études, à susciter de nouvelles compétences, en impliquant des équipes de recherche n'ayant pas encore travaillé dans le domaine du développement. Les dossiers sont à rentrer au Cecodel pour le 24 avril.

Renseignements : Cecodel, tél. 04/366.55.31, fax 04/366.55.30

Cours internationaux

En 2000-2001, la coopération universitaire financera dix programmes de cours internationaux, nouveaux ou déjà existants, organisés par les institutions universitaires francophones. Quasi tous ces programmes sont interuniversitaires et traitent de sujets relatifs au tiers-monde. L'ULg est co-organisatrice de quatre d'entre eux : DES en Aquaculture, DES en Gestion des ressources animales et végétales, DES en Gestion des transports, DES en Gestion des risques naturels. 110 bourses étaient disponibles pour ces dix programmes, 2247 candidatures ont été envoyées.

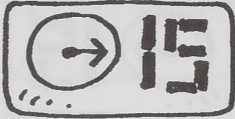
Processus de paix

Le Centre d'analyse politique des relations internationales (Capri) de l'ULg organise un symposium international sur le "Processus de paix au Moyen-Orient et l'Union européenne", avec la participation de : M. Moratinos, ambassadeur, envoyé spécial de l'UE au Moyen-Orient; M. Kney-Tal, ambassadeur d'Israël auprès de l'UE; M. Toukan, ambassadeur de Jordanie; M. Armali, chef de la délégation palestinienne; M. Greilsammer, professeur à l'université Bar-Ilan (Israël).
Mardi 28 mars, de 14 à 17h.

Contacts : Simon Petermann, tél. 04/366.30.46, fax 04/366.45.57



L'Université en 1887



Matriarcat

Le Centre d'histoire des religions de l'université de Liège recevra Philippe Borgeaud, professeur d'Histoire des religions à l'université de Genève, le lundi 3 avril 2000 à 20 heures à l'auditoire Grand Physique. Thème de la conférence : "Les femmes au pouvoir ou le pouvoir des femmes ? Le matriarcat de J.J. Bachofen et son influence sur l'histoire des religions". Entrée libre.

Contacts : Vinciane Pirenne, tél. 04/366.55.68, fax 04/366.58.41, e-mail v.pirenne@ulg.ac.be

Bibliothèques philosophiques

« Comment sensibiliser les élèves de fin de secondaire à la philosophie ? » C'est la question que s'est posée Pierre Hazette, ministre chargé de l'Enseignement secondaire et des Arts et des Lettres. Cette réflexion débouche aujourd'hui sur un nouveau concept, celui des "bibliothèques philosophiques". Une fois par mois, les élèves concernés, tous réseaux confondus, seront invités dans les bibliothèques de la Communauté française, dont celle des Chiroux-Croisiers pour des rencontres animées par des philosophes sur les sujets les plus divers : l'art, la citoyenneté, la techno-science, etc. L'organisation philosophique de ces rencontres est supervisée par G. Haarscher pour l'ULB, G. Ringlet pour l'UCL et E. Delruelle pour notre Université.

Renseignements : Florence Caemaey, tél. 04/366.55.90, e-mail F.Caemaey@ulg.ac.be; bibliothèque des Chiroux-Croisiers, P. Marchal, tél. 04/232.86.71, A. Remacle, tél. 04/232.86.46

L'Amour... dans une usine à poissons

Tel est le titre de la pièce d'Israël Horowitz présentée au théâtre Proscenium, tous les vendredis et samedis jusqu'au 15 avril. Un bel été dans une petite ville côtière... mais la "North Fish" où l'on conditionne artisanalement du poisson congelé est au bord de la faillite. Histoire authentique où sept femmes et deux hommes tentent de vivre dans la tourmente...

Mise en scène : Luc Jaminet. Réservations : Infor-Spectacles, tél. 04/222.11.11 ou 04/221.41.25

Gravures et sculptures

Le Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège présente "Espace articulé" du Suisse Martin Muller-Reinhart, du 11 février au 2 avril. Toutes les techniques de la gravure sur 674 plaques réunies en 50 planches, accompagnées de sculptures en zinc et d'installations spécialement conçues pour le lieu.

Du mardi au samedi de 13 à 18h, le dimanche de 11 à 16h30 au Parc de la Boverie 3, 4020 Liège.

Renseignements : Cabinet des Estampes et des Dessins, Ville de Liège, tél. 04/342.39.23

Liège, laboratoire d'art public

Répertoire en 254 fiches toutes les œuvres d'art qui jalonnent l'espace public liégeois, tel est le projet que viennent de mener à bien l'échevinat de l'Environnement de la Ville de Liège et le Musée en Plein Air du Sart Tilman. C'est léger, maniable et instructif.

La Ville de Liège et le domaine du Sart Tilman ont chacun leur taureau. L'un est installé sur la balustrade des Terrasses d'Avroy depuis 1881. L'autre est dressé depuis 1985 sur celle du boulevard du Rectorat. On aura reconnu le célèbre *Dompteur de taureaux* de Léon Mignon, objet d'une des grandes manifestations folkloriques des étudiants liégeois, et *L'ombre du Toré* de Vincent Strebelle, sculpture inspirée de l'emblème populaire de la Cité ardente et remplissant dans son habit d'or une fonction de signalisation à l'entrée du campus de l'ULg.

Ces œuvres, ainsi que toutes les autres accessibles de manière publique à Liège même ou dans le domaine universitaire, sont décrites dans les deux remarquables guides de l'art public que viennent de publier conjointement l'échevinat de l'Environnement de la Ville de Liège et le Musée en Plein Air du Sart Tilman. Chacun des deux *Parcours* se présente sous la forme d'un coffret comportant des fiches thématiques proposant, pour la plupart, une biographie de l'artiste, une citation émanant de celui-ci ou d'un témoin privilégié, une notice technique, des illustrations et un commentaire de l'œuvre. Ainsi sont répertoriées, d'une part, les sculptures et peintures dont Liège a paré ses rues, ses places et ses parcs depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui et, d'autre part, les œuvres contemporaines disséminées dès les années 60 dans le milieu naturel ou architectural du Sart Tilman.

« Cette initiative pallie un manque criant de documentation sur l'art public liégeois », observe Pierre Henrion, conservateur du Musée en Plein Air du Sart Tilman. « Pour la rédaction des fiches, poursuit-il, nous avons fait appel aux spécialistes de l'asbl Art&fact, lesquels ont veillé à marier rigueur scientifique et présentation accessible à un public non initié. » Le but ultime étant de mettre à la disposition des promeneurs un support informatif léger et maniable, susceptible de mieux faire connaître l'exceptionnel patrimoine artistique liégeois.

L'art à la portée de tous

« Liège est un véritable laboratoire d'art public », aime à répéter à juste titre Pierre Henrion. Depuis les monuments issus de la statuomanie du XIX^e siècle – on pense à la statue de Grétry par Guillaume Geefs (1842) ou à celle d'André Dumont par Eugène Simonis (1866) –



Léon Mignon : Dompteur de taureaux

jusqu'aux œuvres les plus récentes comme celles de Daniel Dutrieux à l'héliport (1991) ou au Longdoz (1995), la cité mosane a accueilli en son sein tous les courants et toutes les formes d'expression. Et cette hospitalité, alimentée autant par les pouvoirs publics que par de généreux mécènes, n'est pas tarie puisque le plateau verdoyant où s'est installée l'université de Liège continue de se parer, en-dehors des sentiers battus des musées traditionnels, d'œuvres issues de la création contemporaine en Belgique francophone. Qui, par exemple, n'a jamais été saisi par le mouvement jubilatoire de *La vierge folle* (dite aussi *La joie de vivre*) de Rik Wouters (1912) à l'entrée du château de Colonster ? Ou par l'émblématique *Mort de l'automobile* de Fernand Flausch (1980), symboliquement immobilisée dans l'axe de l'ancienne route du Condroz ? Et chaque année, de nouvelles pièces sont intégrées dans l'environnement du site universitaire. À cet égard, signalons qu'une production abstraite, en pierre bleue, du sculpteur Lambert Rocour vient récemment d'être achetée : l'objet est identifié mais non encore installé.

L'art public est donc un concept ouvert, comme l'est le cadre citadin ou champêtre dans lequel il prend place. En puisant à leur gré dans les deux boîtiers de carton qui lui sont consacrés, le piéton de Liège et le promeneur du Sart Tilman pourront ainsi se familiariser avec les trésors d'un patrimoine

local à la fois dense et trop souvent méconnu. Noble tâche, en effet, que celle de l'art quand il contribue à faire surgir du sens : la réconciliation des hommes avec leur milieu de vie est vraisemblablement à ce prix.

Henri Deleersnijder

1 600 FB pour le *Parcours d'art public*. Ville de Liège
1 200 FB pour le *Parcours d'art public*. Musée en Plein Air du Sart Tilman
2 500 FB pour les deux publications

À verser au compte n° 001-2857665-24, au nom de la Commission d'art urbain (Feronstrée 94, 4000 Liège). Les fiches sont également disponibles à l'office du Tourisme de la Ville de Liège (Feronstrée 92) et à l'échevinat de l'Environnement (Feronstrée 94).



Vincent Strebelle : L'ombre du Toré

Concours



Le 7^e art s'offre à vous

La maladie de Sachs

de Michel Deville, France, 1999, 1h47. Avec Albert Dupontel, Dominique Leblanc et Martine Sarcey.

Le film est à voir au Parc et au Churchill jusqu'au 6 avril.

« Vous allez rire, Docteur, je viens pour un tout petit problème... » ; « Je ne sais pas pourquoi je suis ici, je vous dérange pour rien » : autant de propos auxquels Bruno Sachs est confronté chaque jour. Mais un médecin de campagne n'est jamais appelé pour rien. C'est la devise de Bruno, qui tente d'apporter une aide aux patients atteints de maux divers, maladies du corps mais aussi souffrances psychiques et sociales. Devant tant de détresse, un docteur est souvent démuné et absorbe alors les afflictions d'autrui au point de tomber "malade de lui-même" : c'est la maladie de Sachs.

L'écriture s'impose alors comme thérapie. Consigner les réflexions de ses patients dans un journal intime devient pour Bruno le moyen salvateur d'extirper sa propre douleur.

Véritable tour de force, *La maladie de Sachs* évite les écueils propres au sujet traité. Les patients se succèdent mais, grâce à un découpage soigné, Deville esquive la monotonie des témoignages et parvient à conserver une continuité dans ce récit en puzzle. Peu à peu, la personnalité du héros se précise à nos yeux, par l'intermédiaire des malades qui, en voix off donnent une opinion subjective de leur médecin.

Albert Dupontel, omniprésent, donne totalement corps à ce personnage qu'il incarne jusqu'au moindre plissement de sourcils et le choix des seconds rôles est pertinent.

Décidément, on aime *La maladie de Sachs* qui est loin des comédies lourdingues ou du maniérisme

excessif courants dans le cinéma français (il est arrivé à Deville d'y verser par ailleurs). C'est dans cette simplicité qui touche à l'émerveillement que l'on aime le 7^e art hexagonal. À consommer sans ordonnance.

Olivier Beaujean

Si vous voulez gagner l'une des dix places mises en jeu par *Le Quatrième jour du mois* et l'asbl *Les Grignoux* pour assister à l'une des projections de *La maladie de Sachs*, il suffit de nous appeler au 04/366.56.95, le mercredi 22 mars entre 10 et 11h, et de répondre à la question suivante : dans quel film de Jacques Audiard voit-on apparaître Albert Dupontel aux côtés de Mathieu Kassovitz ?

Serge Kubla et l'ULg sur la même longueur d'onde

Le ministre Serge Kubla n'a pas que l'économie dans ses compétences, il a également hérité de la politique de recherche de la Région wallonne. Afin d'en prendre le pouls et de mieux connaître leurs projets, il réalise actuellement un tour des universités wallonnes.

L'université de Liège était à l'agenda du ministre le 22 février dernier. Profitant de l'inauguration du CART, le nouveau Centre d'analyse des résidus en traces, le ministre a longuement rencontré nos Autorités et visité deux autres centres d'excellence de l'ULg, le Centre spatial de Liège et le Laboratoire de compatibilité électro-magnétique de l'Institut Montefiore, qui bénéficient aussi de financements de la Région wallonne. La valorisation économique de la recherche fut au centre des nombreuses discussions. Et Serge Kubla est reparti manifestement convaincu du dynamisme de l'ULg en la matière.

Tout au long de sa visite, le ministre a rappelé à ses interlocuteurs l'importance de la R&D et des universités dans le développement économique de la Wallonie. Faire de notre région une terre de nouvelles technologies est prioritaire à ses yeux. Le CART en est un bel exemple. Financé à hauteur d'une centaine de millions de francs belges par la Région wallonne et les fonds structurels européens, le CART a déjà rejoint le cercle très fermé des centres les mieux équipés en Europe, capables de détecter des



Serge Kubla en visite dans le laboratoire du CART

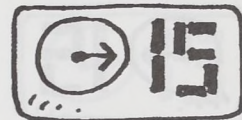
substances présentes à des concentrations infimes dans tout type d'échantillon – dont le sang –, une compétence rare partagée par à peine 20 laboratoires dans le monde. Né dans la foulée de la crise de dioxine, le CART est ainsi devenu le partenaire "qualité" des pouvoirs publics et des entreprises. « C'est une belle vitrine de la compétence dans notre région », a déclaré Serge Kubla.

Les relations entreprises-université furent abordées par le recteur Willy Legros, président de

l'Interface. Il a longuement décrit les différentes structures mises en place par l'université de Liège (prise de brevets, Gesval et Spinventure, etc.) pour dynamiser la création de spin-offs ainsi que fédérer les entreprises et les laboratoires au sein de pôles technologiques. Quant au Vice-recteur Bernard Rentier, il a particulièrement mis l'accent sur un projet important de création d'un pôle consacré à la génomique animale et végétale, un domaine des biotechnologies où l'excellence de l'ULg se manifeste sur le plan international ...

D. M.

15 jours 15 secondes



Développement durable

Jusqu'au 31 mars, vous pouvez donner votre avis à propos du "plan de développement durable". Il s'agit d'un mode de développement qui prévoit les besoins des générations actuelles sans mettre en péril les ressources des générations futures. Toutes les personnes intéressées peuvent obtenir l'avant-projet au Service d'information fédéral, BP 3000, 1040 Bruxelles, ou aller le consulter à l'administration communale ou dans les bibliothèques publiques. Le site de la Commission interdépartementale de développement durable est également accessible, <http://www.cidd.fgov.be>. Les remarques doivent être transmises à la CIDD, avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles.



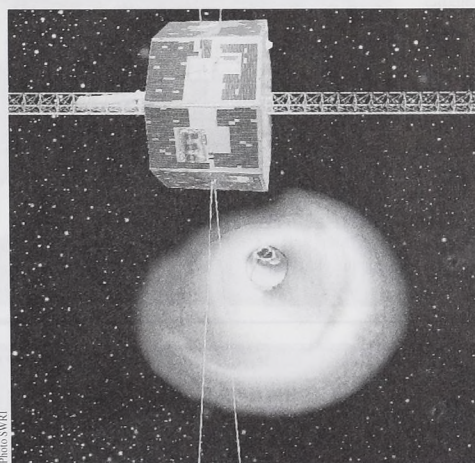
Actualité spatiale liégeoise

Une coopération Liège-Berkeley permet d'analyser les réflexes magnétiques de notre planète.

2000 est annoncé comme une année faste pour les éruptions solaires. C'est l'année d'un pic pour un Soleil en furie. Notre étoile fonctionne d'après un cycle de onze ans, durant lequel son activité passe d'un minimum à un maximum, pour décroître à nouveau. Ses sautes d'humeur, qui deviennent plus intenses et plus violentes, ont une influence sur notre planète : l'environnement magnétique autour de la terre est perturbé et on assiste à un afflux de particules chargées, à une plus forte agitation du plasma, à une recrudescence du phénomène spectaculaire des aurores. Ce n'est pas sans effets sur les activités terrestres, puisque des équipements électriques peuvent disjoncter, que l'électronique peut subir des pannes d'origine magnétique, que le système nerveux d'espèces vivantes risque d'en pâtir.

Quels processus provoquent lors des tempêtes solaires l'injection du plasma* dans le champ magnétique terrestre, phénomène connu sous le nom de magnétosphère ? Quelle force fait réagir cette magnétosphère aux changements du vent de particules qui provient du Soleil ? La NASA veut élucider ces questions en confiant à un premier satellite de son programme Midex (Medium-class Explorer) la visualisation, à l'échelle globale, du comportement des électrons et photons qui, une fois accélérés et précipités dans notre haute atmosphère, produisent les aurores boréales. Il s'agit d'un observatoire d'une demi-tonne, baptisé Image (Imager for Magnetopause-to-Aurora Global Exploration), équipé de senseurs qui doivent voir l'invisible.

Décidée en 1996, la réalisation d'Image s'est faite en deux ans, dans le contexte de la stratégie américaine du "better, faster, cheaper". Le satellite d'un coût de 40 millions de dollars (1,6 milliard FB) a vu le jour sous la



Le satellite Image : simulation de l'activité magnétique

responsabilité du SWRI (South West Research Institute) de San Antonio au Texas, qui s'est chargé de l'intégration finale des instruments. Le savoir-faire belge est présent à bord avec l'équipement Image Fuv-si (Far Ultra Violet Spectrograph Imager) qui doit observer les aurores boréales dans l'ultraviolet lointain. Cette expérience a été conçue, réalisée et testée au Centre spatial de Liège (CSL), en collaboration avec l'université de Berkeley, spécialiste des senseurs dans l'ultraviolet. « Quand les chercheurs de Berkeley nous ont demandé de participer à la mission Image, nous expliquons Claude Jamar, directeur général du CSL, c'était un véritable défi. Nous sommes parmi les premiers, en Europe, à nous impliquer dans la nouvelle philosophie, voulue par la NASA, d'équipements performants, réalisés rapidement et dans des prix serrés. »

Prêt pour début 2000

Image Fuv-si utilise un matériel opto-mécanique qui a vu le jour à l'université de Liège. Financé par les services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques

et culturelles dans le cadre du programme Prodex de l'ESA (Agence spatiale européenne), ce matériel a coûté deux millions d'euros (80 millions FB). Le CSL a obtenu l'aide de deux industriels belges : Amos à Angleur et Delft Sensor Systems à Oudenaarde. « Nous avons été en avance sur le planning imposé par nos partenaires de Berkeley, raconte Serge Habraken, chef de projet Image Fuv-si. L'instrument était prêt à être livré en juin 1998, mais nous avons dû attendre le caisson pressurisé de fabrication américaine pour son transport aux USA. La livraison à l'université de Berkeley eut lieu durant l'été 1998. » Cette collaboration liégeoise avec le SWRI texan va d'ailleurs se prolonger par d'autres activités.

Les déboires des sondes martiennes de 1999 ont obligé la NASA à d'ultimes vérifications de composants sur le satellite Image. Son lancement est annoncé pour le 18 mars, au plus tôt, sur une orbite très elliptique entre 1 000 km et 44 647 km. De là-haut, les senseurs-imageurs de l'observatoire Image auront une vue inédite sur les réflexes magnétiques de notre planète exposée aux furies du vent solaire. Jean-Claude Gérard, expert des phénomènes auroraux à l'Institut d'astrophysique et de géophysique de Liège, fait partie du groupe international de chercheurs qui vont analyser les observations de l'instrument Fuv-si. Si le mystère des phénomènes auroraux va s'estomper, la fascination de leur naissance et de leur métamorphose dans le ciel restera intacte.

Théo Pirard

* Le plasma désigne depuis 1928 le quatrième état de la matière, après les états solide, liquide et gazeux, celui qui est le plus répandu dans l'univers. C'est un gaz fortement chauffé ou soumis à un champ électrique dans lequel des atomes, en ayant perdu quelques électrons, sont devenus des ions.

Quality Partner

Comme l'illustre récemment le rapport du Pr Surlémont (Centre de recherche PME), l'université de Liège est une des universités les plus actives en matière de spin-offs. La petite dernière, Quality Partner SA, cinquième spin-off créée en un an, ne fait que confirmer cette réalité. Émanation du Laboratoire de microbiologie des denrées alimentaires d'origine animale (LMDAOA) du Pr Georges Daube, Quality Partner SA ambitionne de devenir le partenaire "contrôle qualité" du secteur agroalimentaire.

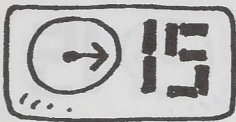
Bio'2000 à Boston

L'International Biotechnology Meeting and Exhibition, événement annuel mondial, aura lieu du 26 au 30 mars 2000 à Boston.

Une imposante délégation wallonne présidée par le ministre Serge Kubla y sera présente. Co-financée par la Direction générale des technologies de la recherche et de l'énergie (DGTRE) et l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX), cette mission est composée notamment de représentants des universités francophones – Isabelle Rausin, d'Interface Entreprises-Université, représentera l'ULg et BioLiège –, de la DGTRE, de l'AWEX, de l'OFI (Office for Foreign Investment) et d'entreprises. Le stand – environ 30 m² – accueillera les professionnels du domaine à qui l'on réservera une session organisée avec des orateurs wallons. Serge Kubla conviera en outre 80 entreprises biotech présentes à un dîner officiel.

Contacts : Isabelle Rausin, Interface Entreprises-Université, quai Van Beneden 25, 4020 Liège, tél. 04/349.85.14, fax 04/349.85.20, e-mail I.Rausin@ulg.ac.be, <http://www.ulg.ac.be/entreprises>, <http://www.interface-ulg.com/BioLiège/>

15 jours 15 secondes



Rapprocher l'Europe du citoyen

La Province de Liège inaugure un **Info Point Europe (IPE)**, véritable guichet d'informations européennes à destination du grand public (une initiative conjointe de la Commission européenne et du Ministère des affaires étrangères).

L'IPE se trouve dans les locaux de la SPI+, rue du Vertbois 13A, 4000 Liège. Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi, de 10 à 13h et de 14 à 17h.

Contacts : M. Rover et S. Collard, tél. 04/230.11.11, e-mail ipe.liège@spi.be

Espace ressources emploi

Envie d'améliorer votre CV ? Besoin d'adresses dans le monde des entreprises ou dans celui des institutions ? L'Espace ressources emploi du Forem se mobilise pour vous faciliter la tâche. Conseils, banques de données, téléphone, fax ou Internet sont à votre disposition !

Contacts : Espace ressources emploi, rue Natalis 49, 4020 Liège, tél. 04/344.92.14, fax 04/344.92.02, e-mail ere.liège@forem.be

Sports d'hiver avec l'Alma

Du 1^{er} au 8 avril, les étudiants de l'Euregio "Aachen, Liège, Maastricht, Hasselt" organisent un **stage de ski aux "2 Alpes"** en France. Le prix de 15 000 FB comprend le voyage en car, le logement en appartement, la taxe de séjour, la pension complète, le forfait, les cours de ski et l'assurance.

Inscription au secrétariat du RCAE, tél. 04/366.39.34, fax 04/366.39.35



Tir à l'arc

Vincent Lambert, doctorant en biologie au CHU, vient d'obtenir une médaille de bronze dans sa catégorie au tir à l'arc, aux championnats de la Province de Liège.

Le Grand souffle

"La baleine libre" est un groupe de travail qui participe à des recherches scientifiques et organise des stages en Méditerranée et au Québec; elle édite une revue, *Le Grand souffle*. Avec la FERN asbl (Pr J.-Cl. Ruwet), elle a invité Pierre-Henry Fontaine, cétologue et auteur québécois, pour une conférence, intitulée "**Les Baleines de l'Atlantique Nord**" au Grand Amphithéâtre de l'Institut de zoologie, quai Van Beneden, 4000 Liège, mardi 28 mars à 20h.

Contacts : Service d'éthologie, tél. 04/366.50.81, e-mail baleine-libre@swing.be, site http://users.swing.be/baleine_libre/

Cellule Emploi : de la théorie à la pratique

Depuis 1996, il existe à l'université de Liège une **Cellule Emploi** dont le but est d'aider les jeunes diplômés à trouver du travail. Pour Claire Chevigné, responsable de la Cellule Emploi, « chercher du travail est déjà presque un emploi à temps plein et il ne faut pas attendre le dernier moment pour s'y atteler ».

Le Quinzième jour : A qui s'adresse la Cellule Emploi et quel est son rôle ?

Claire Chevigné : Elle s'adresse à tous les diplômés et futurs diplômés de l'ULG dès leur avant-dernière année d'études.

Son premier rôle est d'informer les étudiants sur le marché de l'emploi, les métiers, les fonctions et les procédures de recrutement et de candidature. Un fonds documentaire met à leur disposition les offres d'emploi reçues et parues, des carnets d'adresses pour les sollicitations spontanées, des bases de données, des cd-roms, des dossiers par secteurs ainsi que des livres d'explication des tests psychotechniques. Nous organisons aussi chaque année des séminaires thématiques où interviennent de nombreux spécialistes : acteurs du Forem, agences de travail intérimaire, bureau de recrutement et de sélection, PME, multinationales, ONG, Union européenne. Le contenu est très pratique : depuis l'explication des procédures administratives du Forem jusqu'aux congés, procédures de sélection et débouchés dans le privé et le public, etc. La Cellule organise ponctuellement des informations sur les orientations par exemple.

Son deuxième grand rôle est la formation organisée par module : l'un en groupe, l'autre individualisé. Ainsi, chaque mois, nous organisons – en deux jours – un séminaire de formation pour 20 personnes. Celui-ci présente le contexte actuel de la recherche d'emploi, la manière de faire son bilan, d'élaborer un CV et de rédiger des lettres pertinentes. On y démystifie aussi les procédures de sélection, les tests psychotechniques ou de personnalité, les entretiens d'embauche. Après cela, nous proposons deux entretiens individualisés d'une heure et demie. Jean Falla et moi-même contrôlons avec le candidat ses objectifs, son profil, ses capacités professionnelles, ainsi que l'élaboration de son curriculum vitæ et les



De gauche à droite, Monique Périlleux, Claire Chevigné, Jean Falla

lettres de candidatures. Nous simulons également un entretien d'embauche.

Le Q. J. : Pour améliorer le service aux étudiants, la Cellule est donc en contact étroit avec l'extérieur ?

Cl. Ch. : Nous devons nous tenir au courant des évolutions de l'emploi, secteur par secteur, mais aussi par fonction, tant en Belgique qu'à l'étranger. Il ne faut pas oublier que les huit facultés de l'université de Liège couvrent un éventail de formations et donc de fonctions très large. Nous dépouillons la presse et disposons aussi d'un réseau de relations très développé par des contacts fréquents avec des employeurs, des recruteurs, les anciens de l'ULG.

Le Q. J. : Comment consulter les offres de la Cellule Emploi ?

Cl. Ch. : Nous encodons sur notre site web (<http://www.segi.ulg.ac.be/admc/aaa/cem/cem>) les offres que nous recevons directement par l'intermédiaire de nos nombreux contacts. Précisons tout de même qu'un tiers seulement des offres d'emploi passe par le marché ouvert. L'essentiel des engagements fait suite à une candidature spontanée ou grâce au réseau de relations personnelles de chaque étudiant.

Gauthier le Bussy

Comment contacter la Cellule Emploi ?

Par téléphone : Claire Chevigné au 04/366.57.78 ou Monique Périlleux au 04/366.57.79.
E-mail Claire.Chevigne@ulg.ac.be

Heures d'ouverture et accès

La Cellule Emploi est ouverte chaque mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30. Elle se situe place du 20 Août 9. Depuis l'entrée principale, suivez le couloir vers la droite. Au bout de celui-ci, passez la porte vitrée et entrez dans le couloir de l'Administration de l'enseignement et des étudiants : le fonds documentaire de la cellule emploi se trouve au fond du couloir à gauche.

Prochains modules de formation

Les mardi et mercredi 21-22 mars, 25-26 avril, 23-24 mai et 20-21 juin. Il faut s'inscrire préalablement par téléphone. Ils se déroulent à la Fédé, place du 20 Août 24.

Les entretiens personnalisés

Ils ont lieu après la formation, dans les locaux de la Cellule Emploi, et durent deux fois 1h30. Prenez votre rendez-vous au minimum un mois à l'avance.

Les séminaires d'information annuels

Avis aux nouveaux diplômés : ils se dérouleront en octobre 2000 au Sart Tilman. Il faudra s'inscrire au plus tard en septembre.

Prochaines activités

Le 15 mars à 17h30, aux amphithéâtres de l'Europe (R54). Séminaire sur les procédures de candidature, de recrutement et de sélection ainsi que sur les débouchés pour les universitaires au ministère de la Défense nationale.

Le 6 avril, en collaboration avec la Fédé, à 12h30 aux amphithéâtres de (R52) et à 18h30 place du 20 Août (auditoire Sporck). Séminaire sur le travail des étudiants.



Mathieu Carrière, « Julien » de Rendez-vous à Bray



Rendez-vous à Bray

André Delvaux sera l'invité du Nickelodéon le 30 mars prochain, pour la projection de son film **Rendez-vous à Bray**.

Intellectuel protéiforme, André Delvaux est né en 1926 à Heverlee, près de Louvain. S'il fait des études de philologie germanique et de droit à l'ULB, il étudie aussi le piano au Conservatoire. Et c'est par le biais de la musique qu'il découvre le cinéma : jusqu'en 1965, il accompagne au piano les films muets projetés au musée de cinéma de Bruxelles.

L'homme au crâne rasé sera sa première œuvre connue, suivie, entre 1965 et 1988, par neuf chefs-d'œuvre qui feront de lui la figure emblématique du cinéma belge.

À côté de la musique, la peinture semble occuper

une place de choix dans les films du maître louvaniste. Et les rapports stylistiques entre le réalisateur et son homonyme, Paul Delvaux, sont plus que symboliques. Un soir...un train (1968), *Rendez-vous à Bray* (1971) et *Belle* (1973) sont autant d'exemples de leur connivence. Fondamentalement, le rapport entre les deux artistes se trouve dans le "réalisme magique" dont ils procèdent tous les deux, sorte de jeu esthétique ou philosophique avec des éléments de réalité qui masquent un sens caché, mystérieux que les choses révèlent progressivement et à certaines conditions.

Dans *Rendez-vous à Bray*, Delvaux travaille le rapport entre réalité et imaginaire au travers d'associations de couleurs et de sons. Pendant la première guerre mondiale, Jacques convie son ami Julien à passer avec lui sa permission dans sa propriété à Bray. Jacques n'est pas là et n'arrivera pas mais une

servante, autiste et désirable, l'invite à passer le temps. Le silence, omniprésent, structure le film; le cinéma dans le cinéma est muet et bien sûr accompagné au piano. Réagissant aux musiques et aux objets qui sont autant de madeleines proustiennes, la mémoire du personnage s'emballa, nous promenant entre passé et présent, réalité et imaginaire, au fil d'un montage effréné.

Olivier Beaujean

Rendez-vous à Bray. D'André Delvaux, Belgique-France, 1971. Scénario et dialogue d'André Delvaux. Avec Anna Karina (Elle), Bulle Ogier (Odile) et Matthieu Carrière (Julien).

Séance en présence du réalisateur : jeudi 30 mars à 19 h 30, salle Gothot, place du 20 Août. **Entrée Gratuite**. La projection sera précédée d'une conférence d'André Delvaux intitulée "L'auteur et ses fantômes" à 18h, salle Gothot.

Sacrée soirée à Chaudfontaine

Il est des circonstances exceptionnelles où notre Alma mater revêt des allures de petit village gaulois auto-célébrant, lors d'agapes tapageuses, l'épilogue d'aventures rocambolesques. Mais malgré une disposition rectiligne des tables, propitiatoire à une Oktober Fest munichoise, la huitième et très liégeois(e) édition de la fête du personnel échappa cette fois encore à toute débauche éthylique. Pourtant...

Plongés dans l'ambiance feutrée du casino de Chaudfontaine et de son cadre prestigieux, environ trois cents membres du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier de l'ULg avaient répondu à l'invitation d'Anne Goffin, ordonnatrice efficace de la soirée. Il faut dire que, en dépit du sempiternel thème de la rigueur budgétaire qui demeure au fil des ans le chouchou des boutades, l'Université n'avait pas hésité à mettre les petits plats dans les grands. Une fois résolu l'obscur placement des convives, une armada de serveurs, tout de smoking vêtus, se fit fort de livrer en un temps record le premier service d'un menu liégeois composé en l'honneur de Monique... Liégeois, directrice sortante de l'Administration des ressources humaines, à qui l'ensemble de la soirée était unanimement dédiée.

Alors que les plus affamés salivaient devant la petite salade de chèvre chaud servie en guise d'entrée, attendant le coup d'envoi du ballet des fourchettes, l'Administrateur prit possession de la scène, territoire qu'il monopolisa jusqu'à la fin du spectacle.

Prenez donc comme à son habitude les rênes de la soirée, Léopold Bragard nous fit une nouvelle fois la démonstration de son humour immanent et de ses talents de pince-sans-rire. Il faut dire que le triumvirat des autorités universitaires, lorsqu'il ne joue pas au golf, ne manque pas d'humour. A commencer par le vice-recteur Bernard Rentier qui n'a, semble-t-il, pas son pareil pour narrer avec force détails les plaisanteries les plus gougailleuses sous une cascade de rires et d'applaudissements.



Soirée dédiée à Monique Liégeois

« On devrait créer un cabaret universitaire », ont d'ailleurs malicieusement suggéré au Recteur les deux vamps plus liégeoises que nature qui firent l'ouverture du spectacle. Lucienne et Ninie (alias Françoise Hartkopf et Maud Paques) se firent un plaisir de dissertar à loisir, en bonnes langues de vipères v(ar)cieuses, sur les potins – bien sûr chimériques – fourmillant dans les couloirs : « Savez-vous pourquoi on a engagé tant de femmes à l'ISLV ? Mais c'est évidemment pour que ces futures mères engendrent les étudiants de demain ! ». Une plaisanterie adressée au service des ressources humaines et à Monique Liégeois... Cette dernière eut d'ailleurs la surprise, après une nouvelle apparition de nos deux figures du comique troupier, l'Administrateur et le Vice-recteur en personne, d'entendre son fils Raphaël interpréter à la guitare sèche deux airs de variété.

Puis, comme semblait l'annoncer le jingle de cette sacrée soirée, nous eûmes droit au clou du spectacle : une parodie du célèbre sketch du fakir de Pierre Dac et Francis Blanche par Marc-Henri Bawin et Denis Renard. Et là, le croirez-vous, il fut question d'un tatouage que notre Recteur dissimulerait à un endroit que la décence... Se laissant conter comme une révélation apocryphe la description de sa géographie sub-épigastrique, Willy Legros ne dérogea pas au sens de l'humour.

Mais de l'avis général, le point d'orgue de la soirée fut sans conteste le tirage au sort des lots de la grande tombola. Dans une envolée finale, maîtrisant finement le badinage répétitif, Léopold Bragard (encore lui) lança systématiquement un « Quand vous voulez ! » à toutes les personnes ayant remporté de luxueuses nuits d'hôtel. Il est cependant fort heureux que le hasard n'ait désigné que des gagnantes...

S'ensuivit la longue litanie des tirages au sort avant que notre présentateur-vedette ne tire sa révérence en souhaitant une excellente fin de soirée (dansante) à son public tout acquis.

Seule ombre au tableau de ce spectacle placé sous le signe de la convivialité : la sous-représentation du personnel scientifique. Mais gageons qu'au prochain millénaire, une cohorte de curieux ne voudra manquer pour rien au monde la neuvième édition de cette soirée conventionnelle, mais ô combien sympathique.

Fabrice Terlonge



« Votre sérénité, connaissez-vous... »



Intrusion des vamps

En beauté...

Parce que les années passent et que les petits-enfants se multiplient, parce que le printemps est bref et les jours de soleil comptés, certains pensent aux vacances... toute l'année ! A ceux-là qui décomptent les semaines, l'université de Liège veut offrir une fin de carrière en douceur.

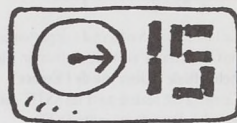
De quoi s'agit-il ? Simplement de permettre aux agents qui en manifestent le désir – et qui ont 55 ans – de cesser totalement ou partiellement leurs activités dans des conditions financières acceptables.

L'ULg a ainsi adopté un « plan d'aménagement de la fin de carrière » qui s'adresse à la fois aux agents du PATO et au personnel rémunéré par les prestations extérieures. Le système proposé se décline en trois volets : soit l'agent opte pour une pause carrière à temps plein (il recevra alors un complément permettant d'atteindre 70 % du dernier traitement mensuel net), soit il choisit une pause carrière à mi-temps (et recevra alors l'équivalent de 80 % de son dernier traitement mensuel net). Il peut aussi demander, à 60 ans, le versement du capital de départ tel que prévu par le plan 2000-2004.

Ce dispositif, que les syndicats plébiscitent, sera mis en application dès le 1^{er} avril prochain. Il pourrait concerner 150 agents environ qui, avec l'accord de l'Administrateur et moyennant le respect de quelques conditions administratives (avoir eu 55 ans avant le 31 décembre 1999 par exemple), pourraient accéder à une fin de carrière anticipée.

Et si cette disposition réjouira nos aînés, elle aura aussi des conséquences bénéfiques pour l'Université puisqu'elle contribuera au rajeunissement des cadres.

15 jours 15 secondes



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de **Françoise Schyns**, ancienne directrice de l'Administration des affaires académiques, le 7 février dernier. Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Déjà les vacances...

Le Cereki propose aux enfants de 3 à 8 ans des vacances sportives (psychomotricité) aux centres sportifs du Sart Tilman. Gymnastique, jeu éducatif, sports de ballon et natation sont au programme. Le prochain stage aura lieu à Pâques, du 11 au 14 avril.

Contacts : Ch. Bury, tél. 04/366.38.93



Location

Pour le personnel statutaire uniquement : le service social du ministère de la Communauté française organise des vacances à la mer et en Ardennes pendant l'été. Il peut intervenir dans les frais de location (le montant est calculé en fonction des revenus cumulés du ménage). Les réservations doivent parvenir au Service général de coordination, de conception et des relations sociales, bd Léopold II 44, 1080 Bruxelles (2^e étage, bureau n°2 E 237) pour le 2 mai 2000 (vacances d'été).

Contacts : Service social du personnel, tél. 04/366.55.28 ou 29, qui transmettra la circulaire du ministère et les documents nécessaires pour introduire la demande. Informations complètes : <http://www.ulg.ac.be/ar/sar/sar/vacances.html>

3x20

Vendredi 12 mai 2000 de 12 à 15h, le Club des 3x20 de l'ULg organise conjointement avec la vente des plantes fleuries de l'APULg, une grande brocante sur le parking couvert face aux Amphithéâtres du Sart Tilman (P14).

Si vous voulez vendre ou vous débarrasser d'objets, contactez A. Dickenscheid, tél. 04/338.48.88 ou R. Wallon, tél. 04/365.78.84

Théâtre

Trois hommes sur un radeau, en pleine mer... Trois femmes dans un restaurant, en pleine dérive. Qui va être mangé ? Quelle est celle qui va devoir être virée ? **Heurs et malheurs des relations humaines**. Avec humour... Les 24 et 25 mars à 20h30, quai Roosevelt 1B, 4000 Liège.

Infos : tél. 04/366.53.78, 52.75, 52.95, fax 04/366.56.72, e-mail Robert.Germay@ulg.ac.be

C'est le printemps pour les marionnettes

Trop rares, trop dispersés, trop peu connus, les spectacles de marionnettes occupent souvent une place marginale dans le théâtre : ils seraient trop anciens et naïfs peut-être, trop attachés à d'immuables scénarios ; il ne s'agirait là, croit-on souvent, que d'une tradition peu à peu devenue folklore et reléguée dans le monde de l'enfant, comme un vieux jouet pour lequel la tendresse éprouvée au souvenir de joies vives n'exclut pas le détachement. Pourtant, le festival de marionnettes que nous propose jusqu'au 22 mars le Moderne prouve au contraire que ces figures d'ombres, de fil et de gaine déploient un espace magique, relaient le merveilleux de la fable, et retrouvent toujours l'incroyable vie dont notre imaginaire – ce naïf, si vite captivé, si vite capturé – vient les nourrir, encore et toujours, et en dépit de tout savoir. Nos yeux donnent vie à ces objets : voilà l'incroyable auquel nous livrent les spectacles de marionnettes.

Une centaine de spectacles, proposés par trente-six compagnies venues de toute l'Europe, parlent d'amour et d'amitié, des aventures d'Ali Baba, de Barbe Bleue, sans oublier Gignol, bien sûr, de l'en-

lèvement du prince Charles, mais aussi de la relation de l'homme à la nature, etc. Pendant tout le festival, Chantal de Wilde et Bernadette Thiry exposent leurs marionnettes, petits personnages aux visages expressifs et songeurs qui interrogent le regard que nous portons sur les humains.

Ce printemps de la marionnette va réveiller tous ceux qui aiment retrouver parfois le merveilleux d'un espace trouble où prennent vie quelques étoffes ou morceaux de bois.

Ch. S.

Jusqu'au 22 mars, au Moderne, rue Ste-Walburge 1, 4000 Liège. Renseignements et réservations : tél. 04/232.86.02, fax. 04/232.86.94. L'exposition est accessible tous les samedis de mars de 14 à 18h ainsi que pendant les spectacles.



Clin d'œil

■ Liège vue de l'espace

Le laboratoire Surfaces du département de Géomatique vient de réaliser un site web intitulé "Liège vue de l'espace". Ce site a été réalisé pour les SSTC, dans le cadre d'une étude intitulée City promotion. Il vise donc à donner au grand public une vision originale et peu connue de Liège et, également, à vulgariser l'utilisation de l'imagerie satellitaire. Afin de ne pas être trop restrictif, le territoire couvert s'étend à l'ancienne principauté de Liège : 25 villes sont ainsi présentées sur ce site. À voir et à découvrir !

<http://www.geo.ulg.ac.be/liege>

■ Hors des "chantiers" battus

Le Service civil international (SCI) propose plus de 1 000 chantiers internationaux à travers le monde. À ce jour, 5 000 volontaires des quatre coins du globe ont fait la démarche. Ces jeunes bénévoles (gîte et couvert sont offerts pendant le chantier) partent à l'étranger durant deux à trois semaines pour intégrer des projets variés qui vont de l'animation d'enfants aux activités culturelles, en passant par la protection de l'environnement et la rénovation d'ateliers. **La liste pour l'été 2000 sera disponible dès le 15 avril et des soirées d'information auront lieu les vendredis 5 mai et 23 juin à 19h à la SCI-Maison de la citoyenneté, rue du Pont 46, Liège.**

Contacts : SCI, Projets internationaux, tél. 02/649.07.38, e-mail sci.belgium@europe.net

■ Bal des ingénieurs

Au casino de Chaudfontaine le vendredi 24 mars, à partir de 21h. Tenue correcte exigée. Parking gardé. Des bus (le 31) seront mis à disposition pour le retour vers le centre ville en dehors des heures régulières. Les places seront en prévente à l'AEES à partir du 8 mars.

Infos : AEES (dans les sous-sols de l'Institut Montefiore), B28, Grande Traverse 10, tél. 04/366.92.78, fax 04/366.91.32, e-mail aees@aees.misc.ulg.ac.be

■ Bogue au Quinzième jour !

Comment expliquer autrement les coquilles du n°91 ? Coquilles doublement surnoisées puisqu'elles se nichent - malencontreusement - parmi quelques noms propres. Mille excuses à Madame Onkelinx et à Messieurs Michel Daerden, Constantinescu et Demaret. Et merci à Pan pour sa lecture attentive du Quinzième jour du mois...

Avis

Le bouclage du prochain numéro du Quinzième jour aura lieu le 16 mars. Merci de nous contacter !

Libertés *DEU* académiques

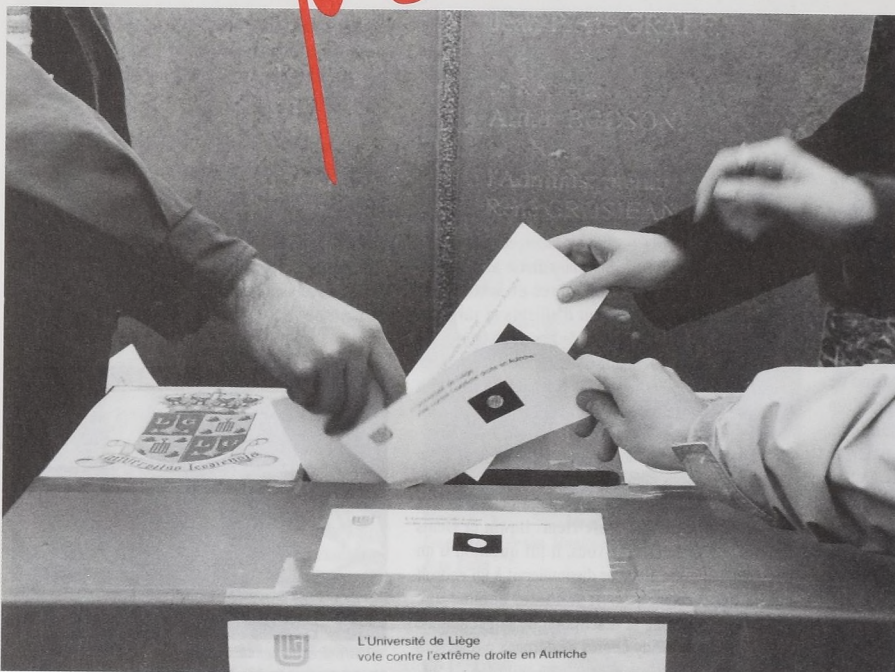


Photo F. Deniel

Sortie de presse

► Benoît DENIS
Littérature et engagement. De Pascal à Sartre.
Paris, Le Seuil, 2000



À toutes les époques, s'est manifestée chez les hommes de lettres une présence à la politique qui a pris des formes variées, constamment réinventées selon les occasions et les circonstances. Pourquoi, dès lors, la question de l'engagement attelle si visiblement obsédés les écrivains du XX^e siècle ? Il semble qu'avec la modernité l'engagement a cessé d'être une évidence communément ressentie et partagée. Il est devenu une ombre portée sur la littérature tout entière. Dans la foulée de la révolution de 1917, comment concevoir une littérature absente du débat et incapable d'être en prise avec l'Histoire ? Mais comment aussi conserver au fait littéraire, en son principe dégagé du politique et de ses contraintes, sa spécificité et son autonomie ? Plus qu'une histoire politique des écrivains, cet ouvrage cherche à comprendre comment se sont négociés, à travers l'engagement, les rapports entre littérature et champ politique.

Benoît DENIS est assistant chercheur à la faculté de Philosophie et Lettres.

François PICHAULT et Jean NIZET
Les pratiques de gestion des ressources humaines.
Paris, Le Seuil, 2000



Fort de d'une longue expérience bâtie sur le terrain, les auteurs pensent qu'il convient de s'écarter de la pensée unique et des modèles normatifs en matière de gestion des ressources humaines (GRH).

En s'inspirant de nombreuses recherches francophones et anglo-saxonnes, et en s'appuyant sur des études de cas approfondies, l'ouvrage cherche à mettre de l'ordre dans les pratiques de GRH souvent multiformes que l'on rencontre dans les organisations contemporaines. Il tente ensuite de les expliquer en les resituant dans leur contexte et en prenant en compte les jeux de pouvoir qui se tissent entre les acteurs en présence. Il est ainsi permis d'envisager sous un jour nouveau l'intervention dans le domaine de la GRH et l'évaluation des changements auxquels elle donne lieu. Le livre s'adresse aux chercheurs, praticiens et consultants, ainsi qu'aux étudiants de 2^e et 3^e cycle.

Les professeurs François PICHAULT et Jean NIZET enseignent principalement la théorie des organisations et la gestion des ressources humaines, le premier à l'université de Liège, le second aux facultés de Namur et à l'université de Louvain.

Le Quinzième jour du mois n° 92

Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <<http://www.ulg.ac.be/le15jour/>> - Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault
Rédactrice en chef : Patricia Janssens (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22
Equipe de rédaction : Olivier Bervaeke, Henri Deleersnijder, Catherine Eeckhout, Pierre Frankignoulle, Gauthier le Bussy, Didier Moreau, Théo Pirard, Christine Sevaux, Fabrice Terlonge - les étudiants de 2^e licence de la Section Information et Communication
Photographie : Françoise Denoel - Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en pages : Caroline Basteyns - Site Internet : Marc-Henri Bawin
Régie publicitaire : Eric Lapiere (0486) 69 46 09 - Impression et Photogravure : Imp. Massoz - Avec la collaboration de Pierre Kroll

agenda

■ Jeudi 16 mars, 16 à 18h
Conférence
Auditoire Marx, niveau 4 de la faculté de Droit, Sart Tilman, B31
Participation politique des populations issues de l'immigration dans l'Europe post-migratoire
Contacts : tél. 04/366.30.40

■ Jeudi 16 mars, 12h30
Colloque
Auditoire Welsch, CHU Sart Tilman, B35
Maladies inflammatoires du tube digestif
Par Jacques Belaïche et Nicolas Jacquet
Organisé par la Fondation Léon Fredericq
Contacts : Yolande Piette, tél. 04/254.12.25

■ Mardi 21 mars, à 14h
Conférence-débat
Sart Tilman
Salle A3, petits amphis de chimie n° B7b, P14
Mal de dos, mal du siècle, réapprendre les bons gestes
Par le Dr M. Tomasella du CHU assisté de M. Defaweux
Contacts : H. Renard, tél. 04/366.55.28

■ Mardi 21 mars, à 14h
Conférence
Auditoire Keynes, niveau 0, faculté de Droit, Sart Tilman, B31
Le rôle de la Région Wallonne dans les entreprises publiques
Par Robert Collignon
Contacts : Michel Herbiet, tél. 04/366.30.29

■ Vendredi 24 mars, à 9h
Conférence
Salle 604, Amphithéâtres de l'Europe, Sart Tilman
Qu'est-ce qu'un gouvernement ?
Par Jean-Pol Poncelet
Contacts : Service de politologie, tél. 04/366.30.35, e-mail jleroy@ulg.ac.be

■ Vendredi 31 mars, 20h30
Concert
Alan Stivell
Au centre culturel de Seraing, rue Renaud Strivay 44, 4100 Seraing
Contacts : Centre culturel de Seraing, tél. 04/337.54.54

■ Mardi 4 avril, 20h
Conférence grand public
Salle académique, place du 20 Août
Pourquoi s'opposer à la mondialisation actuelle ?
Par Riccardo Petrella, professeur de mondialisation de l'économie à l'UCL
Organisé par le Polygone du Libre Examen
Contacts : tél. 04/366.31.99

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

DOSSIER CINEMAS
Bientôt
rien que
le cinéma
"Pop-Corn"
Autour
de Liège



ET RIEN
QUE
L'AUTRE
TYPE DE
CINEMA
AU
CENTRE

